

# HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES

*NUMERO SPECIAL*

« *L' OUDON* »



SEPTEMBRE 1990

N° 31 \_30 F.

Bulletin publié par le Foyer Rural du Billot  
L' OUDON - NOTRE-DAME-DE-FRESNAY - 14170 Saint-Pierre-sur-Dives



# HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES

## SOMMAIRE

---

Avant-propos		p. 4
<hr/>		
Petite histoire d'une association	J. MANEUVRIER	p. 5-14
Le Foyer Rural du Billot a 20 ans		
<hr/>		
AMMEVILLE	"	p. 15-25
<hr/>		
BERVILLE	"	p. 26-33
<hr/>		
ECOTS	"	p. 35-43
<hr/>		
GARNETOT	"	p. 44-49
<hr/>		
GRANDMESNIL	"	p. 50-58
<hr/>		
LIEURY	"	p. 59-64
<hr/>		
MONTPINCON	"	p. 65-81
<hr/>		

Les communes de NOTRE DAME DE FRESNAY, SAINT MARTIN DE FRESNAY, TOTES seront étudiées dans notre prochain bulletin.

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR:

FOYER RURAL LE BILLOT  
NOTRE-DAME DE FRESNAY  
14170 L'OUDON

Imprimerie spéciale: .....FOYER RURAL LE BILLOT  
N° de publication : .....ISSN 0298 6728  
Nombre d'exemplaires:.....500

RESPONSABLES DE PUBLICATION:

*GERANT:* Jacky MANEUVRIER

*MEMBRES:* Almir BELLIER - Ginette BELLIER - Dominique BORDEAUX - Yvon BOVILLE - Eric BOURGAULT  
- Paulette BRICON - Thierry BRICON - Henri CALLEWAERT - Marie-France CHANU - Yvette DENIS -  
Pierre GIRARD - Jean GODET - Chantal GUILLIN - Gérard GUILLIN -, Marie-Thérèse HUGOT - Pierre  
LANGUE -Danie MANEUVRIER - Christophe MANEUVRIER -, Michel NIGAULT - Odile PLEKAN - Henri  
PAUMIER - Solange PAUMIER - François WEBRE ,

---

ABONNEMENT :

Abonnement ordinaire ( 4 numéros ) : 60 F  
Membre Bienfaiteur : 100 F

(L'abonnement "Membre Bienfaiteur" comprend l'abonnement et l'adhésion à l'Association.)

Pour un envoi par la poste, il convient d'ajouter au montant de l'abonnement, la somme de 40 F, pour frais d'envoi.

## AVANT-PROPOS

Le mois de septembre a vu le FOYER RURAL DU BILLOT fêter ses vingt ans. De nombreuses manifestations ont marqué cet anniversaire. Parmi celles-ci, une soirée "diapositives" a permis aux assistants de découvrir quelques aspects historiques, touristiques, traditionnels de la commune de L'LOUDON résultante, depuis 1973, de la fusion par association des communes d'AMMEVILLE, BERVILLE, ECOTS, GARNETOT, GRANDMESNIL, LIEURY, MONTPINCON, NOTRE-DAME DE FRESNAY, SAINT MARTIN DE FRESNAY, TOTES. Nous avons pensé prolonger cette soirée en consacrant ce bulletin à la petite histoire de ces communes. Il ne s'agit pas de monographies, le projet en aurait été trop ambitieux mais de quelques notes glanées au hasard de nos recherches, lesquelles, nous l'espérons, permettront, peut-être, de provoquer des études plus approfondies sur notre histoire locale et la réalisation de véritables monographies communales.

Le premier texte est une rétrospective de ce que fut la vie de l'Association depuis sa création en 1970. En effet, si le FOYER est surtout connu par la réalisation de ses expositions et la publication du bulletin "Histoire et Traditions Populaires", d'autres activités sont proposées aux adhérents et il nous a paru intéressant que tous nos abonnés en soient informés afin qu'ils puissent, éventuellement, en profiter mais aussi connaître l'utilisation de leur abonnement. Grâce à votre participation financière, aux différentes activités réalisées par ses adhérents, notre Association a pu acquérir, en 1985, ce vaste bâtiment qui abrite nos expositions, l'agrandir en 1990 et présenter en cette fin d'année 1990, un budget en équilibre. Cette réalisation dont nous sommes fiers et aussi un peu la vôtre, nous tenions à vous le dire est à vous en remercier.



REUNION SOUS LES TILLEULS

AOÛT 1990



REUNION POUR L'EXTENSION

DU FOYER

OCTOBRE 1989



PREPARATION DE L'EXPOSITION L'ART DE SOIGNER 1988

## PETITE HISTOIRE D'UNE ASSOCIATION

### LE FOYER RURAL DU BILLOT A FETE SES VINGT ANS

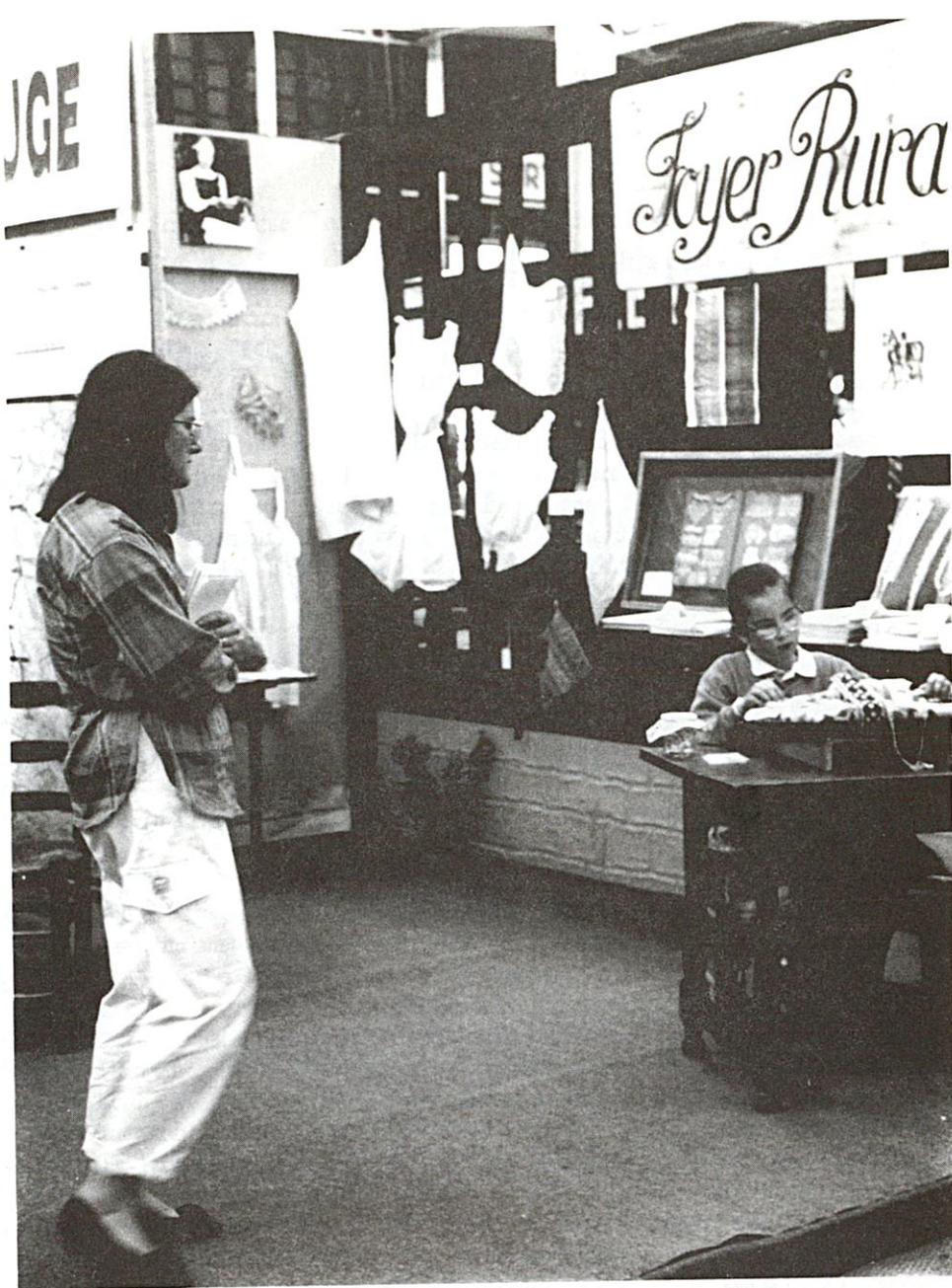
Septembre 1970, la rentrée scolaire s'effectue dans les locaux du nouveau Groupe Scolaire, construit au Billot à l'initiative du Syndicat Mixte d'Aménagement Rural de Saint Pierre sur Dives et de la commune de Montpinçon. Ce groupe remplace l'ancienne école de Montpinçon. A proximité, a également été édifiée une belle salle polyvalente utilisée dans un premier temps comme cantine scolaire mais dont la véritable vocation est d'accueillir des activités locales. Les enseignants Paulette BRICON et Jack MANEUVRIER, avec l'appui de M. Marceau LETONDU Maire de Montpinçon et M. Lucien MILLECAMPS, adjoint, décident donc de créer une association type Loi 1901 et le 21 décembre 1970 les statuts du Foyer Rural des Jeunes et d'Education Populaire du Billot sont officiellement déposés à la Sous-Préfecture de Lisieux. Patrick LEBOUCHER en est le premier Président.

La première année voit la mise en place de différentes activités: Bibliobus, ciné-club, club photos, théâtre et pour sa première année de compétition l'équipe de tennis de table remporte le titre de champion du Calvados 2ème division U.F.O.L.E.P

En 1974, au mois de septembre, avec la participation de M. Michel COTTIN chargé des recherches archivistiques ainsi que de l'organisation de la manifestation et du peintre Georges PLOQUIN qui en assure la décoration, le Foyer réalise sa première exposition " Hier et aujourd'hui, le fromage en Pays d'Auge" qui accueille 1500 visiteurs. Tennis de Table, photos, théâtre, rallye pédestre, voyages ont constitué l'essentiel des activités qui seront proposées, chaque année, aux adhérents.

La pomme et le cidre, tel sera le thème de la seconde exposition qui se déroule du 26 octobre au 9 novembre 1975. Près de 2000 visiteurs apprécient cette exposition particulièrement réussie et qui a bénéficié de l'appui des professionnels et du Syndicat des Producteurs de fruits à cidre, présidé par Monsieur André DENOLY, Conseiller Général du canton. La section "Jeune" représentée par Marie-Christine BRICON et Dominique BORDEAUX réalise un jeu dramatique de très bonne qualité "Adolescence 75". Monsieur Raoul GILLOT est élu Président du Foyer.

En 1976, l'exposition sera consacrée à "La forêt et ses petits métiers". La recherche en histoire locale et en traditions populaires prend désormais une place prépondérante



STAND DU FOYER - FOIRE EXPOSITION LISIEUX 1987



ATELIER ART PLASTIQUE 1989

l'oeuvre de Flaubert. Une section de danse "modern'jazz" voit le jour. Le 28 août, le deuxième Forum des collectionneurs et des savoir-faire accueille 450 visiteurs. Le 5 septembre la sortie manoirs conduit les participants à la ferme-manoir d'Heurtevent, aux manoirs de la Roque et de Launay à Montpinçon, au château du Robillard, au manoir de la Croix Blanche à Grandmesnil et au Fort Manel à St Georges en Auge.

Après le Sahara, Paul CARDON propose en ce début d'année une conférence avec diapositives sur l'Inde et le Cachemire. Le 28 février l'ensemble de jazz "Dernière édition" anime le repas du Foyer. Le 5 mars, visite de l'exposition Gauguin au Grand Palais et de l'île de la Cité. Le 2 avril, une cinquantaine de personnes assiste au spectacle de Robert Hossein au Palais des expositions. 6 mai ouverture de l'exposition "L'Elevage en Pays d'Auge" et le même mois conférence de Jean-Luc DRON et Guy SAN-JUAN "La domestication" qui sera suivie de trois autres conférences: "L'embouche en Pays d'Auge" par Bernard GARNIER, "Evolution des techniques agricoles" par Michel VIVIER et "L'occupation du sol en Pays d'Auge" par Christophe MANEUVRIER. Le 11 juin, sortie manoirs: Le Vieux Château de Mittois, les bâtiments conventuels de l'abbaye de St Pierre sur Dives, Château de Canon et l'abbatiale de St Pierre sur Dives. Deux manifestations importantes seront également programmées cette même année: "Fête des Traditions Paysannes" le 2 juillet et le troisième Forum des collectionneurs et des savoir-faire, le 17 septembre. Club des anciens, arts plastiques, musique et danse pour les enfants, bibliothèque, sorties pédestres mensuelles constitueront les autres activités de l'année qui verra également l'agrandissement du Foyer par la construction d'une salle supplémentaire d'exposition avec l'aide financière de l'Association Pays d'Accueil Sud Pays d'Auge, du Conseil Général et de l'Etat.

1990...Le FOYER a 20 ans...Le 8 avril une cinquantaine de personnes, pour préparer la prochaine exposition, visite le musée Le Secq des Tournelles, la musée Corneille, le Vieux Rouen et le musée de la faïence. Le 5 mai, est inaugurée l'exposition "De la forge à l'atelier" et le 17 juin 135 participants visitent, lors de la journée manoirs, le manoir du Houlbec à Ecots, le manoir du Vigan à St Martin de Fresnay, le château du Mont de la Vigne à Montailles et le château de Carel. Le 19 août le 4ème forum des Collectionneurs et des Savoir-Faire accueille plus de 800 visiteurs. Le Conseil d'Administration a tenu, enfin, à fêter son vingtième anniversaire en programmant une série de manifestations représentatives des activités du Foyer: 14 septembre, conférence de Michel COTTIN sur les potiers d'étain, 21 septembre, soirée diapositives "Les curiosités de L'Oudon", 23 septembre, rallye pédestre, repas champêtre, conférence de Philippe Bernouis sur les forges bas-normandes et samedi 29 septembre, concert de musique ancienne en l'église de Notre-Dame de Fresnay par l'ensemble "Phalèse Consort". Voilà

## NOBLES ET NOTABLES

Le 29 novembre 1692, damoiselle Anne Françoise de BERNIERE, fille de Paul de BERNIERE, écuyer, sieur de Ste Honorine et de noble dame Françoise de la BOVE, son épouse, fut baptisée. (Registre Paroissial Ammeville).

Le 17 septembre 1694, Jacques Paul de BERNIERE, fils légitime de Paul de BERNIERE, écuyer, sieur de Ste Honorine, fut baptisé par moi curé soussigné. (R.P Ammeville)

Le 29 août 1696, François LE NORMAND, sieur de Louvigny, fils de Georges LE NORMAND, écuyer, sieur de Boishnormand et de noble dame Renée MALET, son épouse, d'une part et demoiselle Marguerite de BERNIERE, fille de défunt Philippe de BERNIERE, en son vivant écuyer, sieur de Ste Honorine et de noble dame Marguerite LE NORMAND, son épouse, furent mariés par M. le curé d'Abbeville du consentement de moi curé soussigné d'Ammeville dans l'église d'Ammeville. (R.P Ammeville)

Le 14 juillet 1701, Jacques François fils légitime de François LE NORMAND, écuyer, sieur de Louvigny et de noble dame Marguerite de BERNIERE fut baptisé, ayant eu pour parain Pierre BERNIERE, prêtre, écuyer, curé d'Abbeville et pour maraine noble dame Renée MALLET épouse de Mr de BOISNORMAND. (Registre Paroissial Ammeville)

Le 13 novembre 1701, Françoise de BERNIERE, fille de Paul de BERNIERE, écuyer, sieur de Ste Honorine et de noble dame Françoise de la BOVE, a été baptisée par moi curé soussigné. (R.P Ammeville)

Le 21 août 1705, François Philippe LE NORMAND fils de François, écuyer, sieur de Louvigny, et de dame Marguerite de BERNIERE a été baptisé par moi curé soussigné. (R.P Ammeville)

Le 14 septembre 1720, dispense de bans pour le mariage entre Alexandre BENARD, ecuyer, sieur de la Morandière, fils de feu François BENARD, Ecuyer et de feu noble dame Catherine de LESPEE de la paroisse de Corbon, d'une part, et damoiselle Françoise de BERNIERE, fille de feu Paul de BERNIERE, Ecuyer, sieur de Ste Honorine et de noble dame Françoise de la BOVE, de la paroisse d'Ammeville. (Piel T II, XIII, 318, p. 464)

Le 16 juin 1722, dispense de bans pour le mariage entre Messire Paul de BERNIERE chevalier, seigneur de Ste Honorine, capitaine de cavalerie, fils de Messire Paul de BERNIERE et de noble dame Françoise de la BOVE, de la paroisse d'Ammeville, d'une part, et noble dame Marie Anne Thérèse de LONGCHAMPS-CAUVIN, veuve de messire Guillaume CLEREL de RAMPAN, chevalier, seigneur de la Rouillère, et fille de Guillaume et de noble dame Marie de CHANTELOUP, de la paroisse de Vieilpont. (Piel T II, XIV, 71, p.532)

Le 25 juin 1723, dispense de parenté au 2ème degré pour le mariage entre Gabriel-François LE NORMAND, Ecuyer, demeurant à Javron, diocèse du Mans et damoiselle Anne-Suzanne de BERNIERE, demeurant à Ammeville. (Piel T II, XIV, 273, p. 568)

Le 6 juin 1732, dispense de bans pour le mariage entre Aymard de BLANCARD, écuyer, sieur de Fontaine, fils de feu Archange de BLANCARD, écuyer, sieur de Montbrun, et de noble dame Marguerite de la SAUVAGERE, de la paroisse de Quétiéville, d'une part, et damoiselle Catherine BIGNON, fille de Me Guillaume BIGNON, sieur du Val, conseiller du roy au baillage et vicomté de Falaise, et de dame Françoise BESNARD, de la paroisse d'Ammeville. (Piel T III, XV, 1249, p. 242)

Le 2 novembre 1732, Noël François Guillaume BIGNON-DUVAL, fils de Guillaume et de Françoise BENARD, de la paroisse d'Ammeville reçoit la tonsure et les ordres mineurs. (Piel T III, XVI, 288, p. 377)

Le 21 août 1736, dispense de bans pour le mariage entre Messire Paul de BERNIERE, écuyer, sieur de la Cotterie, fils de Messire François de Berniere, écuyer, sieur de la Cotterie, et de noble dame Marie de Fessard, le dit sieur Paul originaire de Coupesarte et demeurant depuis 12 ans en la paroisse d'Ammeville, d'une part, et dlle Madeleine Thierry, fille de Me Jean François Thierry, sieur des Cours, bourgeois de Caen, et de feu Jeanne Violette, demeurant à Auwillers. (Piel T III, XVI, 261, p. 373)

Le 2 juillet 1743, vu l'attestation du sieur POIGNANT, prêtre, vicaire d'Ammeville, dispense de bans pour le mariage de Nicolas BARBEDIENNE. (Piel T III, XVIII, 482)

Le 2 septembre 1779, dispense de bans pour le mariage entre messire François Paul de BERNIERE, fils de messire Charles François de BERNIERE et de noble dame Marie Angélique de LOUVIGNY, de la paroisse d'Ammeville, d'une part, et noble demoiselle Françoise Thérèse LE NORMAND, fille de feu messire Guillaume Olivier LE NORMAND et de feu noble dame Marie Anne Françoise de COLLIBOEUF de la paroisse de Notre Dame de Fresnay. (Piel T V, XXXVI, 349, p.372)

Le 18 janvier 1780, dispense de bans pour le mariage entre messire François Armand Charles de BERNIERE, Ecuyer, sieur de Vaux, gendarme du roy (originaire de la paroisse d'Ammeville), fils de feu François et de noble dame Jeanne Adrienne de LOUVIGNY, demeurant en la paroisse de St Désir de Lisieux, d'une part, et demoiselle Catherine Louise GAILLARD, fille majeure de M. Louis GAILLARD et de feu dame Charlotte THOREL, demeurant en la paroisse de Moyaux. (Piel T V, XXXVII, 42, p.386)

# B E R V I L L E

## DIVISIONS ADMINISTRATIVES

Ancien Régime:

Diocèse: SEES  
Baillage: FALAISE  
Maîtrise: ARGENTAN  
Grenier à Sel: FALAISE  
Généralité: ALENCON  
Intendance: ALENCON  
Election: LISIEUX  
Sergenterie: SAINT PIERRE SUR DIVES

Période Révolutionnaire:

District de Lisieux  
Canton de Saint Pierre sur Dives

Superficie: 428 hectares 53 ares 35 centiares

## LES ORIGINES

Ce mot représente le même type de formation qu' Amneville. La première partie du mot dérive du nom d'homme germanique BERO où l'on peut reconnaître la racine germanique BER-/BERN- "ours" qui entre dans la composition de nombreux noms et prénoms en vigueur: Bernard, Bénard, Béranger etc... La signification première de Berville est donc " la propriété (villa) d'un homme qui s'appelait BERO. (1)

## HISTOIRE LOCALE

Foulques La Cave, de la paroisse de Berville, cède à St Pierre sur Dives, en 1247, une pièce de terre dans cette paroisse, et reçoit dix-huit sols tournois pour cette concession. ( Le sceau brisé)

" Qu'il soit porté à votre connaissance de tous que moi Foulques LE CAVE, de la paroisse de Berville, ai donné et concédé à l'Abbé et au couvent de St Pierre sur Dives une pièce de terre que j'avais en la paroisse de Berville, située entre le champ de la Mare Ricard d'une part et la terre qui a appartenu à Robert TUEBOEUF de Berville de l'autre, que les dits Abbé et couvent la reçoivent en tant qu'aumône franche entière, pleinement consentie et perpétuelle, sans aucune possibilité de contestation de ma part ni de celle de mes héritiers, et que l'on sache en outre que moi et mes héritiers sommes tenus de garantir la dite pièce envers et contre tous, et que nous faisons entièrement notre affaire de la racheter ou de l'échanger si elle ne se révélait pas satisfaisante. Et pour

ces donations et concessions, les dits Abbé et couvent m'ont donné, par la bonté de leur maison, dix-huit sols tournois. Pour que ceci demeure à jamais établi et confirmé, j'ai authentifié le présent document en le cachetant de mon sceau. Fait en l'année du seigneur mil deux cent quarante sept au mois de mars. (Traduction Dominique FOURNIER).

Etienne COIGNEFESTU, de Dunetot, prêtre, donne en 1249, à l'abbé et au couvent de Dives, tout ce qu'il avait et devait avoir à Dunetot, dans la paroisse de St Jacques de Berville et il reçoit quatre livres dix sols tournois pour cette donation. ( Le sceau brisé )

Richard, dit Ferdeboque, de Berville, donne en 1277, à l'abbaye de Dives, diverses pièces de terre, ainsi que plusieurs redevances et généralement tout ce qu'il possédait à Berville.

Guillaume de ROUVILLE, écuyer, du consentement de sa femme, donne à Ste Marie de Villers en 1264, une rente à prendre dans la paroisse de Berville. (2)

Robert dit de Fer, fils de Martin de Fer, donne en 1284, à l'abbaye, pour l'usage de l'infirmerie, diverses redevances à prendre sur des terres de Berville.

L'abbé de St Pierre sur Dives donne en fief, en 1339, à Robin Beaudoin, une maison et une pièce de terre à Berville, pour une rente de vingt deux sols et de trois boisseaux de froment.

En 1640, Gratien PEPIN, écuyer, sieur de Berville est cité comme témoin dans le testament de Gratien LE NORMAND de Notre Dame de Fresnay. (3)

1666, recherches de Marle, Olivier de CALMESNIL, sieur de Berville "porte d'azur à l'onde d'or en chef et au-dessous 3 coquilles d'argent".

15 janvier 1697, mariage entre Guillaume de MAY, sieur de la Chesnée de Berville et Catherine d'AMMEVILLE de la paroisse de Montpinçon. (4)

## LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE

Le 26 septembre 1790, les officiers municipaux procèdent à l'inventaire des biens laissés dans la maison appartenant à Philippe BIENVENUE et occupée par feu Marie PIQUANT .Il s'est trouvé dans la maison: 13 chemises tant bonnes que mauvaises, 6 jupes, 1 paire de draps, 4 tabliers, 2 paires de poches, 1 étui, 9 mouchoirs de col, 2 autres mouchoirs; 1 tête de cape, 1 paire de mules, 6 vestes, 3 paires de bas, 1 paire de chaussons, 2 couteaux, 8 bonnets, 16 coiffes, autant de cornettes, 1 paire de souliers, 1 lit de plumes, 1 paire d'armoires, 13 aulnes de toile. (5)

Le 30 janvier 1791, à l'issue de la messe paroissiale de Berville, en présence des officiers municipaux, notables et autres paroissiens, aux termes de la loi du 26 décembre dernier concernant le

serment à prêter par les évêques, archevêques et autres ecclésiastiques, fonctionnaires publics, loi publiée et affichée et un exemplaire mis aux mains du sieur GUERARD, desservant notre paroisse, dimanche dernier s'est présenté le sieur GUERARD, prêtre, lequel a prêté le serment demandé par la loi avec et sous condition que la constitution ne soit pas contraire à la religion. (6)

Le 14 juillet 1791, Jacques GUERARD, pêtre, notre desservant a déclaré persister au serment qu'il a prêté et qui est de maintenir de tout son pouvoir la constitution du royaume, d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi parce que et sous la condition que la constitution ne sera point contraire à la religion.

Le 29 juillet 1792, en conformité à la loi du 8 juillet qui dit que tout citoyen est obligé de déclarer ses armes au greffe de la municipalité de chaque paroisse se sont présentés les citoyens dont les noms suivent:

Pierre de MAY, un fusil, deux pistolets, quatre onces de poudre et autant de plomb

Jacques LECOUVREUR, un fusil, une once de poudre, une 1/2 livre de plomb

Pierre COURET, un fusil, 1/2 livre de plomb, une once de poudre

Nicolas BUTANT, un fusil, une once de poudre

Pierre VASNIER, un pistolet, une livre de plomb, trois balles

Georges COUREUIL, maire, deux fusils, deux pistolets pour la défense de sa maison, une livre de balles, 1/2 livre de poudre

Jacques LECENE, procureur de la commune, un fusil et environ deux coups de plomb

Michel CHEMIN, un fusil, un pistolet, deux coups de poudre

Joseph BELLAIS, un fusil, une baïonnette, un pistolet, sans aucune munition

Pierre LAVERGE, un fusil, un pistolet, deux coups de poudre

Nicolas AUBIN, un fusil

Pierre DUSOIR, deux fusils, deux pistolets

Magloire CHEREL, fils, trois fusils, 1/2 livre de plomb

Nicolas DESNOYERS, curé, un fusil et environ deux coups de plomb

Jacques CHEMIN, domestique du sieur du NOT du QUESNAY, un fusil sans autre arme ni plomb ni poudre

Thomas DELAUNAY, deux fusils

Le 24 septembre 1792, Hubert, Charles, Jacques de MALHERBE, noble, est réputé émigré et les Officiers municipaux décident de dresser l'inventaire de ses biens. "Après avoir demandé au sieur Georges COUREUIL, fermier du dit MALHERBE, les clés d'un appartement de maison située dans notre commune, mais nous ayant fait la déclaration d'en avoir aucune, Nous dits officiers nous avons requis le sieur Jacques Michel BOUVET, serrurier au bourg de St Pierre sur Dives, de nous faire l'ouverture des portes de la maison dont il a commencé par arracher les deux crochets d'un "abavent" et casser un carreau de verre de la dite croisée pour entrer dans la cuisine et étant entrés nous avons trouvé: une crémaillère et deux landiers, une pelle à feu, une paire de pinces, un gril, un garde-cendre avec un grand landier d'environ 88 pouces de hauteur avec une verge de fer auquelle il y a une met par chaque bout avec une broche à rôt et sur la corniche de la dite cheminée deux chandeliers de fer, de plus deux billots, une paire de bottes, un fauteuil, cinq chaises, une paire d'embouchoirs, un paravant, deux tables, 27 assiettes d'étain et 3 plats auusi d'étain, 4 plats de

faïence avec 3 assiettes, une tasse avec son couvercle, un plat de terre avec son couvercle, un pot à huile, deux bouteilles de terre, 3 carafes, une lanterne, une paire de soufflets, un faucillon, une paire de sabots...dans une armoire en forme de placard..4 mauvaises bouteilles avec 6 verres, un couperet, et plusieurs petits morceaux de fer de différentes grosseurs, plus dans une commode 8 serviettes, 6 napperons, une taie et un tablier de cuisine.

Dans la laverie, une seau à puiser l'eau, deux plats de terre, une chaîne à puits avec sa corde, une lanterne, un lèche-frite.

Dans la salle... une commode et un secrétaire dans lequel nous avons trouvé plusieurs rubans de différentes espèces avec un peu de fil, avec quatre livres de différents usages de plus...3 fauteuils, une chaise et un baronnet.

Dans un petit caveau 8 carafes

Dans une petite chambre...un lit composé de deux matelas, un traversin, un oreiller, deux draps, 4 serviettes et deux petits rideaux de siamoise et une boîte dont nous avons fait l'inventaire et où nous avons trouvé des balles et une poire à mettre de la poudre.

Dans une autre chambre nous avons trouvé un fer, une paire de pinces et une pelle à feu, un réchaud,, deux glaces, un panier à linge, une petite case dans laquelle est enchâssée un plat en fer blanc et un autre dans lequel est un plat en faïence, une table de nuit, deux pots de faïence, une couche avec sa paillasse et son tour de lit, une armoire dans laquelle s'est trouvé 4 draps, 2 doubliers, 12 serviettes, un essuie-mains, deux cols avec une bague d'argent, deux livres de poudre et poudray, une table avec un pot à eau et un petit plat de faïence, deux fauteuils et une chaise.

Dans un grenier un coffre rempli de papiers et environ 100 bouteilles.

Dans la cave, un tonneau avec deux pipes et plusieurs morceaux de bois à différents usages et une vieille armoire.

Dans l'écurie, deux échelles, un coffre à avoine, une brouette et différents morceaux de bois.

Dans la cour...deux monceaux de pierre avec plusieurs morceaux de vieux bois à bâtir.

Tous les dits biens cy-dessus désignés sont affermés au dit sieur COUREUIL, Maire de notre commune, par marché sous seing, à raison de quatre boeufs et de 75 livres le boeuf pour composer la somme de trois cents livres payables chaque an au jour de Noël. (7)

Mais le prétendu émigré pourra prouver qu'il n'était que momentanément absent de son domicile et la commune devra faire effectuer les réparations des dégradations causées par l'inventaire des biens du sieur MALHERBE.

### ARRESTATION D'UN SUSPECT A BERVILLE

Le 10 germinal an IV, vers 10 h 30, le citoyen LECESNE, agent municipal de Berville est assez surpris de voir apparaître devant sa porte un individu qui lui demande le chemin à suivre pour se rendre à Réveillon. LECESNE le lui indique: l'individu poursuit sa route. Mais LECESNE est pris de soupçons. Il a remarqué certains détails du costume de cet inconnu et il sait que, quelques jours auparavant, les chouans ont fait le coup de main à Réveillon. Cet individu doit être un chouan. LECESNE prend son fusil et se

met à la poursuite du suspect. Il rencontre un nommé SAULNIER habitant de Vieux-Pont qu'il connaît bien. Il lui fait part de ses soupçons et le décide de l'accompagner. SAULNIER prend un fusil chez la citoyenne LORiot et rejoint LECESNE. Tous deux se hâtent. Ils rencontrent le suspect dans un herbage, l'interpellent et lui demandent ses papiers. Le suspect n'en a pas. Il n'a même pas de passeport ! Nos hommes n'hésitent pas à le conduire à la prison de St Pierre sur Dives.

L'instruction révèle que le suspect s'appelle COUESNON, qu'il est originaire de Melle (Deux-Sèvres), qu'il est déserteur du 9ème régiment des Hussards, qu'il fait partie de la compagnie des chouans commandée par le "capitaine MELLION". Pas de doute, la prise est bonne et COUESNON est inculpé de chouannage, vol, viol et assassinat. Il passe en jugement à Lisieux le 27 floréal an IV et il est condamné à mort. Il est fusillé le surlendemain 29 floréal à 5 heures du soir, à Lisieux, place de la Victoire. ( G. LESAGE, "Un chouan arrêté à Berville, Le Pays d'Auge, février 1975)

### L' EGLISE

Selon A. de Caumont, l'église de Berville a été reconstruite par parties à diverses époques et ses murs n'offrent pas de caractères précis; mais il paraît qu'une église avait existé là dès le XIIème siècle, car la porte conservée avec quelques parties des murs primitifs dans le mur occidental actuel annonce cette époque. La plupart des fenêtres de la nef et du chœur sont modernes et carrées; deux fenêtres de forme ogivale, à deux baies dans la nef, ont été refaites au milieu du XIXème siècle. Une fenêtre de la nef (côté sud), quoique de forme carrée, peut dater du XVIème siècle; elle est bordée d'une tore qui se prolonge sur les quatre côtés de cette ouverture. Le clocher en bois recouvert d'ardoises ou d'essentes a été supprimé au milieu du XIXème siècle. Deux inscriptions tumulaires figurent dans l'église. La première est située devant l'autel St Jacques "*Ci-gît noble demoiselle Catherine Jean de son vivant femme d'Exmes de Mai écuyer Sieur des Essars laquelle décéda le 2ème de 7bre 1656.*" Il y a sur la tombe un écusson composé d'un lion et de deux étoiles. La seconde se trouve devant l'autel de la Vierge: "*Ci gît Exmes de Mai Sieur des Essars Conseiller du Roi Controleur élu en l'Election de Falaise lequel décéda le 6 de 9bre 16x2.*" (9)

Le deux avril 1875, au cours de la réunion du Conseil Municipal, le Maire expose que dans la matinée du 29 novembre dernier, la partie du clocher de l'église de Berville se trouvant au-dessus de la maçonnerie a été renversée dans le cimetière; que ce clocher a été construit il y a moins de dix ans par un sieur BRIAND, entrepreneur à Honfleur d'après les plans et sous la direction de M. DESCHAMPS, architecte demeurant à Caen. D'après le rapport de l'architecte désigné par M. le Préfet, l'entrepreneur et l'architecte sont déclarés responsables. Le 2 mars 1876, la restauration du clocher est ordonnée par le conseil de la Préfecture mais le sieur BRIAND est insolvable, la commune devra donc faire effectuer cette restauration à ses frais. (10)

## ARCHITECTURE

### LA FERME DU ROCREUX

A. BISSON a donné dans son ouvrage sur St Pierre sur Dives une description de cette ferme. "Cette dépendance du monastère se trouve à deux kilomètres du bourg. La ferme proprement dite forme un vaste rectangle entièrement clos qui ont presque tous été relevés en 1670. En effet, il a dû y avoir des bâtiments du Rocreux dès les premiers temps de l'Abbaye puisque c'est cette carrière qui a fourni pour une grande part les matériaux de la basilique et du monastère.

Sur le pilier de droite de la barrière nous avons relevé  
N.A.v.B.I.N.  
1702 FAM

Entrons. Devant nous, et à droite, s'élève la grange parallèle au petit côté du rectangle. Son pignon élevé est surmonté d'une croix et rappelle le XVIIème siècle. On y entre par un porche à cintre surbaissé en belles pierres du Rocreux. Le pignon du midi est plus intéressant: la base, jusqu'à dix ou douze pieds de hauteur est très ancienne, comme en témoigne la maçonnerie. En effet, en 1669, lorsqu'on rebâtit la grange, on utilisa ce gable, parce qu'il était bon (manuscrit de l'Abbaye). Elle fut divisée en deux parties en 1722 et on établit dans la deuxième un pressoir à cheval en granit. Ce pressoir a été enlevé il y a 25 ans et porté à Tôtes.

Près de la maison est construit un très beau puits: la maçonnerie intérieure est très bien faite et la partie extérieure affecte la forme d'un pain de sucre. En face on trouve un autre bâtiment de même longueur occupé par une étable et une autre maison d'habitation. Dans la cave située au nord existait un souterrain dont le départ est visible: il se dirigeait vers St Pierre. (11)

Cette ferme fut mise en vente comme Bien National en 1791 et adjugée à Nicolas CHEREL, marchand demeurant à Berville et à Pierre Jacques LEMARCHAND de Donville.

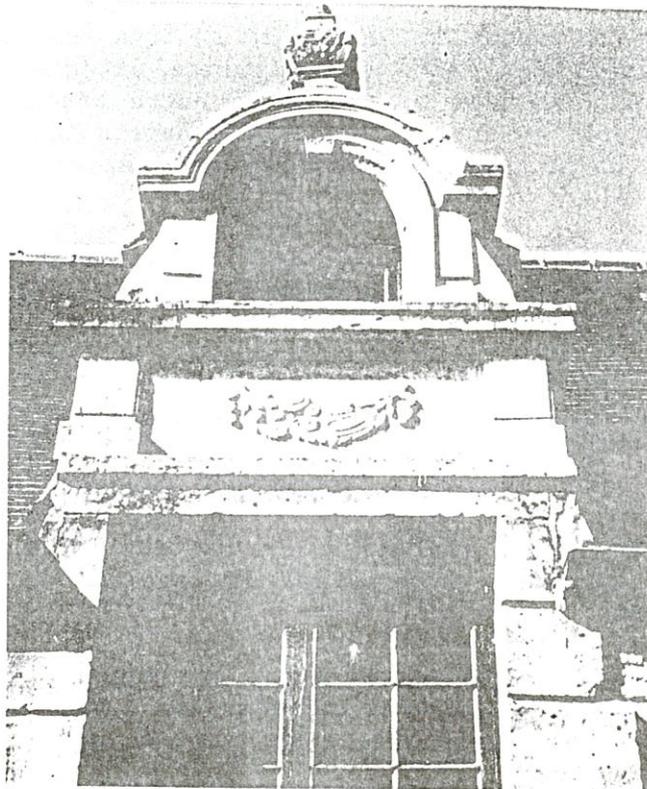
### L'HOTEL DU VIVIER OU CHATEAU DE MITTOIS

Jean-Pierre PFLIEGER a longuement décrit cette demeure et narré son histoire dans notre bulletin n° 8 de décembre 1984. Signalons simplement que le Vieux Château a la particularité d'avoir sa cuisine située sur la commune de Berville et le reste de sa construction sur la commune de Mittois.

D'autres demeures mériteraient une étude: le manoir de Berville qui possède en particulier un très bel escalier à vis en pierre, la ferme de M. VICTOR dont une partie remonte sans doute à la fin du XVème siècle, la ferme de M. BELLIER...



EGLISE DE BERVILLE



LUCARNE FERME M. BELLIER

## ACTIVITE ECONOMIQUE, COMMERCE ET ARTISANAT

Le 14 février 1873, décède à l'hôpital de Pernambouco, port situé au nord-est du Brésil, Gustave DANDEVILLE, cuisinier à bord du trois mâts "L'Augustin", né à Berville le 10 octobre 1848. Or d'après A. BISSON, au XIXème siècle, les tanneries de St Pierre sur Dives ne trouvant pas suffisamment de peaux dans la région, devaient " acheter des peaux étrangères à La Plata, Pernambouc, Para, Rio Grande. Notre bervillais était-il marin à bord d'un navire assurant l'approvisionnement en peaux de nos tanneies locales ? (renseignement fourni par M. Jean DENIS, l'extrait de l'acte de décès se trouvant dans les archives communales de Berville)

En 1927, pour 134 habitants, la commune ne possède aucun artisan ou commerçant. La principale activité consiste en l'exploitation de la carrière du Rocreux par M. MONNIER. Aujourd'hui, la commune compte 325 habitants et plusieurs artisans et commerçants dont notre ami Guy HARDOUIN, menuisier-charpentier, Annick DUHAMEL qui propose 3 chambres d'hôtes toute l'année, les Ets BESTIN, transports et déménagements, Jean-Michel LEBERTRE, création, entretien et plantation de jardins et d'espaces verts, Joël DURAND, couverture zinguerie ramonnage, ...s'y sont installés. La présence pendant plus de 45 années de M. Jean DENIS à la tête du Conseil Municipal et qui a peut-être battu un record de longévité comme Maire n'est sans doute pas étrangère à cette évolution.

### NOTES

- (1) FOURNIER D., Introduction à la toponymie de L'Oudon, HTP n° 1
- (2) Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie T VIII, 1834
- (3) Testament de Gratien LE NORMAND, Archives Communales Notre-Dame de Fresnay
- (4) Registre paroissial Montpinçon
- (5) Archives Départementales du Calvados 453 E dt
- (6) " "
- (7) " "
- (8) LESAGE G., "Un chouan arrêté à Berville" Revue Le Pays d'Auge, février 1975
- (9) CAUMONT de A., Statistique Monumentale du Calvados
- (10) Archives Départementales du Calvados 453 E dt
- (11) BISSON A, Saint-Pierre sur Dives et son aabbaye, 1895

### ARTICLES PARUS DANS H.T.P

- FOURNIER D., "Donation à l'abbaye de St Pierre, Berville 1247" HTP N°5, p. 15-17
- FOURNIER D., " Toponymie de Berville", HTP N° 3 et 4
- DENIS J., "L'école de Berville" HTP N° 17, p. 28-31
- DENIS J., "Petite histoire de l'adduction d'eau à Berville" HTP N° 18 p. 60-62
- DENIS J. et Y., "Berville, terre d'asile" HTP N° 6
- BELLIER A., Cahier de doléances de Berville, HTP n° 26, p. 41-45
- BELLIER G., Les fêtes de Berville, HTP n° 13



FETE DE BERVILLE EN JUILLET 1949

LE ROI : Henri CLEMENCE

LA REINE : Geneviève REGNOUF

## ECOTS

Ancien Régime

Diocèse: SEES

Baillage: ARGENTAN

Maîtrise: ARGENTAN

Grenier à Sel: FALAISE

Election: ARGENTAN

Période Révolutionnaire

District: LISIBUX

Canton: NOTRE DAME DE FRESNAY

Superficie: 476 hectares 36 ares

### LES ORIGINES

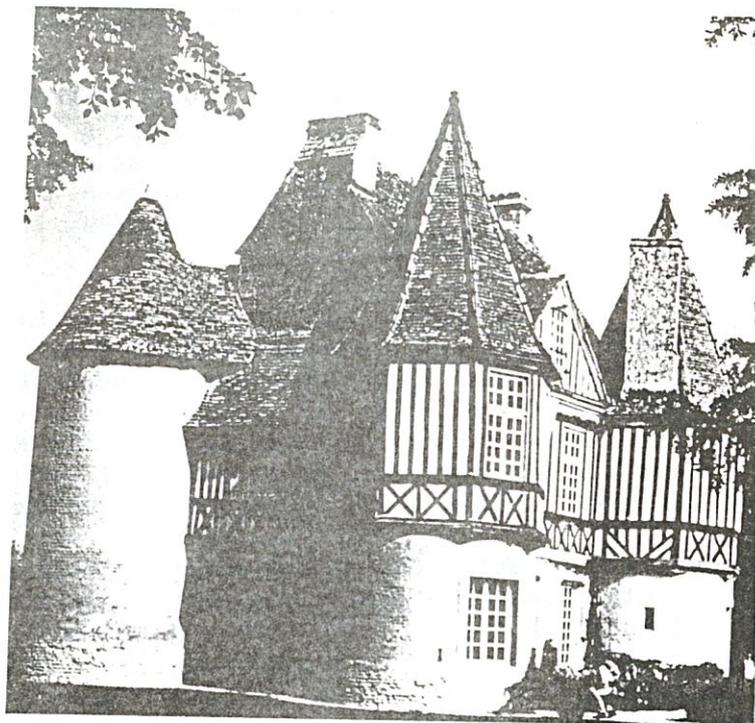
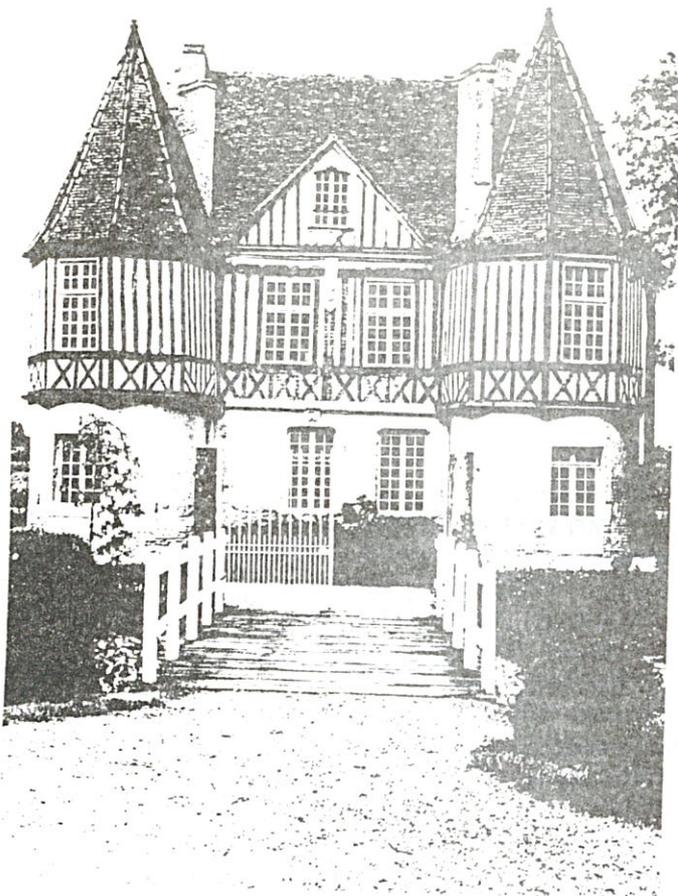
La première forme attestée de ce mot est ESCOTUM (XIème siècle) qui est une latinisation tardive d'un mot germanique SKOT introduit au plus tôt à l'époque des Grandes Invasions, au plus tard à celle de la conquête scandinave. Le mot SKOT signifie d'abord une pousse d'arbre ou d'arbuste (cf l'anglais SHOOT, même sens), puis un groupe de petits arbres (bosquet, boqueteau). Ecots désigne donc à l'origine un lieu caractérisé par la présence d'une telle végétation. (1)

### LA BARONNIE D'ECOTS

La famille d'Ecots n'est attestée que tardivement, en 1286, quand le vicomte de Falaise déclare que Robert d'ECOTS et Eremberge, sa femme, fille de Simon d'ERNES, font une donation en argent à l'aumônerie de l'abbaye de St Pierre sur Dives.

Selon Christophe MANEUVRIER, il semble que le fief d'Ecots fut possédé au début du XIème siècle par Henri de NONANT qui restaura la foire de St Georges en Auge, paroisse qui a toujours dépendu de la baronnie d'Ecots. On ne sait à quelle date, cette baronnie passa aux mains des Montgommery. Toutefois cette dépendance est attestée en 1383 dans le "livre cueilloir abrégé de la terre de Montgommery et Vignats" où Philippe d'HARCOURT avoue tenir la terre d'Ecots par parage.

Le domaine s'étendait sur de nombreuses paroisses. En 1766, Guillaume PANTHOU se dit "patron d'Ecots, Montviette, St Georges en Auge, St Martin de Fresnay, Poix, La Gravelle, Heurtevent, Mesnil-Bacley, seigneur du fief du Home et autres lieux..." En 1776, le baron d'Ecots possède encore le privilège de Haute-justice. Dans un aveu rendu au comte de Montgommery, Jean-Baptiste de MOGES se dit "haut justicier d'Ecots". (2)



LE MANOIR DU HOULBEC



LA MOTTE CASTRALE D'ECOTS

Le bourg est sans doute une création des comtes de MONTGOMMERY qui y possédaient à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle "*cour et usage, coutume, four à ban et bourgeoisie*" Une parcelle située immédiatement à l'ouest du village et de l'ancienne route de St Martin de Fresnay à St Pierre sur Dives est nommée "Le champ du four". Il se pourrait que ce soit là, l'emplacement de cet ancien four banal."

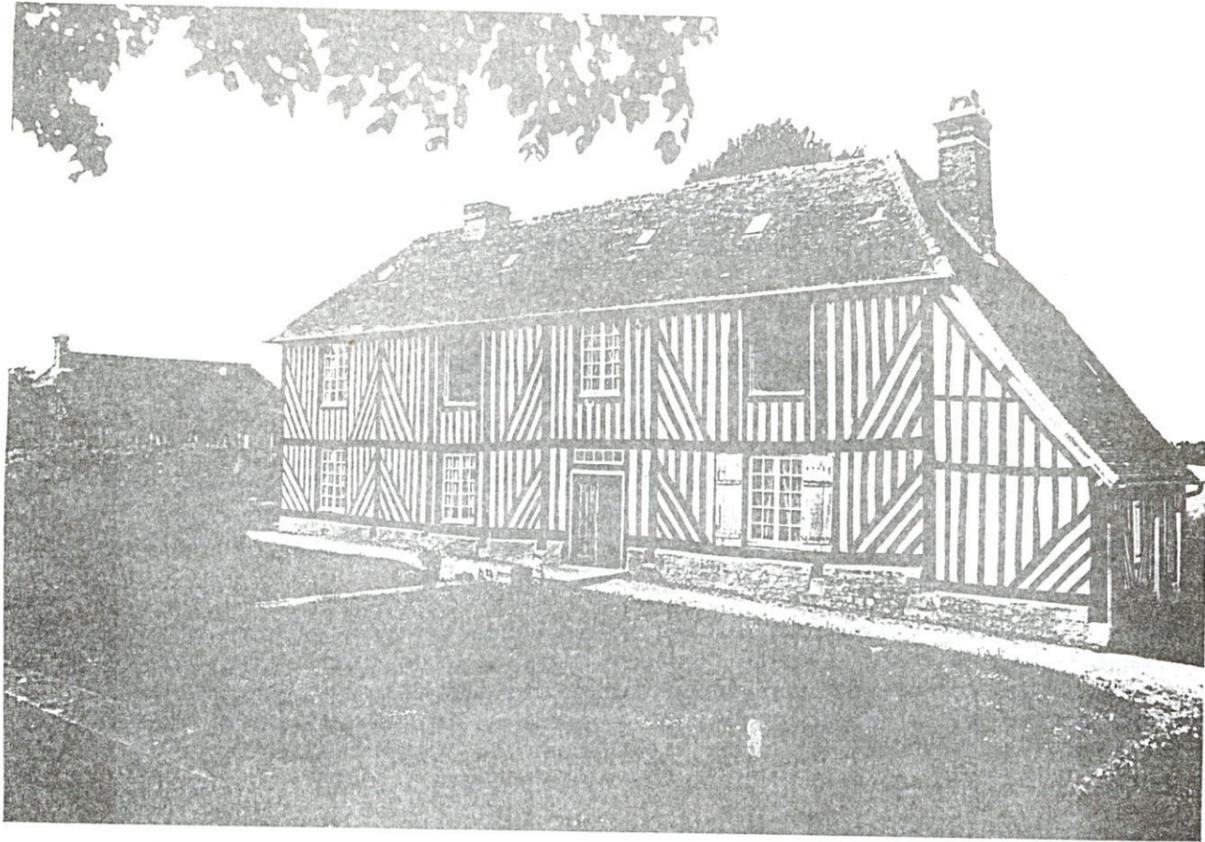
### LA FERME DU COUDRAY

"Le mardy douziesme jour de may mil sept cent soixante sept a été inhumé dans l'église d'Ecots par Monsieur BARBEDIENNE, curé de St martin de Fresnay, le corps de Jacques LE VILLAIN, sieur des Esserniers, âgé d'environ soixante-cinq ans" (7). Trois jours plus tard, le vendredi 15 mai, est inhumé dans cette même église, le corps de Jacques LE VILLAIN, sieur des esserniers, fils du précédent, âgé de 36 ans.

Ce double drame familial et la présence de deux enfants mineurs va amener Jean-Baptiste MANSON, notaire royal, garde-nottes héréditaire pour les sièges d'Ecots et Montpinçon "de mettre par état et répertoire les meubles morts, vifs, effets, titres, écritures et enseignements restés après leurs décès, le tout pour l'inthérest et conservation des dittes mineures, créanciers et tout autre qu'il appartiendra..." (8)

Les LE VILLAIN appartiennent à une famille de marchands qui font commerce, entre autres, de cidre et d'eau de vie tout en exploitant une petite ferme sur laquelle ils élèvent 7 vaches de grasse, 4 boeufs de harnois, 2 vaches à lait, 2 porcs, 44 moutons et une quarantaine de volailles. Ils cultivent du blé et de l'avoine sur quelques acres de terre. Ces marchands-cultivateurs jouissent d'une certaine aisance comme en témoigne l'actif de la succession estimé par le notaire à la somme de 5 674 livres 7 sols. Leur ferme est baillée par noble dame Marie Madeleine de MAINTRIEU, veuve de Monsieur Georges de ROZEE, écuyer, sieur de COURTEILLES, moyennant la somme de 450 livres par an.

Le logis et domicile où faisaient de leur vivant, leur demeure, Jacques et Jacques LE VILLAIN , père et fils se compose, au rez de chaussée, d'une vaste pièce qui tient lieu de cuisine, de salle de séjour et de chambre, d'une seconde pièce plus petite et d'une cave. Trois chambres surmontées d'un grenier forment l'étage. Au-dessus de la cuisine, dans la chambre occupée par Jacques LE VILLAIN, fils, et son épouse, le tabellion inventorie une table ronde avec ses tréteaux, , un seau, un cordeau à étendre le linge, un couperet à couper la viande, un chandelier, différents vêtements dont deux habits, une couche "sur laquelle s'est trouvée une paillasse, une couette, deux oreillers, le tout rempli de plumes d'oie, une courtépointe de siamoise, un tour de lit de tirtaine, un plafond avec ses vergettes de fer". Une autre couche, beaucoup moins garnie, destinée, sans doute, aux fillettes, est installée à côté de celle des parents. Une paire d'armoires à deux volets où s'entassaient différentes pièces de vaisselle en étain commun, une grande armoire à deux volets remplie de linge, contenant également la somme de 474 livres, enfin un grand coffre où sont déposés un écritoire, un fer à dresser et un bassin d'étain composent le reste du mobilier.



LA FERME DU COUDRAY

Environs de St-PIERRE-SUR-DIVES ( Calvados)  
ECOIS - La Granchette



La seconde chambre située au-dessus de la cave est meublée d'une couche, de trois vieux coffres, d'un autre coffre fermé à clé dans lequel le notaire compte la somme de 1 410 livres en or et argent "de bonne mise et ayant cours". Quelques habits sont posés çà et là, dans la pièce ainsi que divers objets dont la présence peut surprendre en ce lieu: un van à vanner, un crible, une paire de grands papiers, ... La troisième chambre contient seulement trois sommes de "bled de froment".

Mais la pièce la plus importante du logis est bien entendu la grande salle commune où, dans la cheminée garnie d'une crémaillère, de deux landiers, d'un garde-cendre, d'une pelle à feu, d'une paire de soufflets, mijote la soupe de légumes additionnée de graisse, d'une panne de bœuf ou de porc. Sur des petites planches servant de dressoir est disposée la vaisselle usuelle: un lèche-frite, neuf assiettes, deux tasses à bouillon, huit cuillers, une cuiller à por, une pinte, une chopine et un petit pot, le tout d'étain commun.

Assis sur de mauvaises chaises empaillées " tant bonnes que mauvaises", chacun prend son repas sur une table ovale munie d'un tiroir. Une demi-paire d'armoire, un grand coffre rempli de linge, une horloge avec sa "boîte qui tient nature de fond", une couche à quatre quenouillères avec tour de lit et plafond avec ses vergettes de fer, de nombreux objets hétéroclites tels que marteau, tenaille, bassinoire, lanterne de fer blanc meublent également la salle.

La seconde pièce du rez de chaussée semble servir de débarras puisqu'on y trouve aussi bien une mauvaise table avec ses tréteaux, quatre mauvaises chaises, une marmite sans couvercle, un réchaud, qu'un "vieils bas à cheval", deux joucs, une chaîne, un tonneau vide...

Les deux veuves continueront avec l'aide de l'oncle Gabriel LE VILLAIN sieur des Taillis à commercer et à faire valoir leur exploitation agricole et, lorsque les deux filles se marient la première en 1775, la seconde en 1776, elles reçoivent chacune sur leurs droits de succession la somme de 3 117 livres sous réserve que "la dite HEBERT, veuve LE VILLAIN, ayeule, la dite LE MIERE veuve LE VILLAIN, mère, et le dit Gabriel LE VILLAIN, oncle, jouissent en communauté en tous fruits et revenus de tous les biens, immeubles, fonds et rentes de succession des feu Jacques et Jacques LE VILLAIN jusqu'au jour du décès de la dite HEBERT, ayeule." (9)

### FAMILLES NOBLES

Noël, André, François, Roland, Charles, François, Robert LE VALOIS à Ecots portent d'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles au chef et d'un croissant d'argent. (de Marle 1666)

COMMERCE ET ARTISANAT

En 1927, la commune compte 137 habitants. On y relève un marchand de fromages HOULETTE, et une entreprise de maçonnerie ROBILLARD.



## FAITS DIVERS

En 1783, Jacques MELLION, simple paysan n'ayant jusqu'alors fabriqué que des seaux et des barils entreprend la fabrication d'une horloge. C'est une pendule à répétition compliquée. D'abord chaque heure s'annonce par un agréable carillon. On y voit figurer la lune qui développe successivement sa phase, suivant son cours ordinaire; une figure lunaire, artistement placée en marque régulièrement tous les accroissements, depuis la nouvelle jusqu'à la pleine lune. En outre, cette pendule marque la date des jours de chaque mois, par une troisième aiguille qui n'achève sa révolution qu'au bout d'un an, sur une circonférence divisée en 365 parties égales. Quant au jour intercalaire, l'auteur a ingénieusement surmonté la difficulté par le moyen d'un ressort qui, sans y mettre la main, retarde l'aiguille d'un jour, tous les quatre ans, le 29 février. Jacques MELLION a joint à cette pièce une figure du soleil qui marque exactement le cours ordinaire de cet astre, ses révolutions diurnes et annuelles, le changement de son lever, ses ascensions, son déclin et son coucher, entièrement conforme, dans ses mouvements, au cours périodique de cet astre; on le voit s'éloigner de l'équateur pour s'approcher des tropiques et les quitter alternativement, et, par une suite nécessaire, marquer successivement la différence des jours, leur accroissement et leur diminution. ( Cité par le Moniteur des communes et l'Almanach du Calvados 1904 )

## NOTES

- (1) FOURNIER D., Introduction à la toponymie de L'Oudon, HTP n° 1
- (2) MANEUVRIER C., Peuplement et occupation du sol en sud Pays d'Auge entre la Vie et l'Oudon, Mémoire de maîtrise, Université de Caen, 1987-88
- (3) MANEUVRIER C., ibid.
- (4) CAUMONT de A., Statistique Monumentale du Calvados
- (5) VAUTORTE H.; La période révolutionnaire à St Pierre sur Dives et dans les environs.
- (6) MANEUVRIER C., ibid.
- (7) Registre paroissial Ecots
- (8) Minutier 1767, tabellionnage St Martin de Fresnay

## ARTICLES PARUS DANS H.T.P

- MANEUVRIER C., Le village et le bourg castral d'Ecots, HTP n° 26, p. 62-66  
MANEUVRIER J., Le manoir du Houlbec à Ecots, HTP n° 14  
NEDELLEC M., Le manoir du Houlbec, notes historiques, HTP n° 14

# G A R N E T O T

Ancien Régime

Diocèse: LISIEUX  
Baillage: EXMES  
Maîtrise: ARGENTAN  
Grenier à Sel: LIVAROT  
Généralité: ALENCON  
Intendance: ALENCON  
Election: ARGENTAN  
Sergenterie: MONTAGUT

Période Révolutionnaire:

District: LISIEUX  
Canton: NOTRE DAME DE FRESNAY

Superficie: 319 hectares 1 are 45 centiares

\*\*\*\*\*

## LES ORIGINES

Le toponyme apparaît en 1145 sous la forme GERNETOT. Nous avons affaire ici à une formation scandinave: WARIN(O)-TOPT, où WARIN est un nom d'homme germanique (toujours présent dans les noms actuels Varin, Garin, Guérin) dérivé du verbe WARAN "garder, mettre à l'abri. Quant à TOPT, c'est un mot scandinave signifiant "domaine". Garnetot désignerait donc le domaine d'un dénommé Varin. (1)

\*\*\*\*\*

## HISTOIRE LOCALE

Un sire de GARNETOT est cité par MASSEVILLE au nombre des seigneurs qui accompagnèrent Robert COURTE-HEUSE à la croisade en 1096 mais comme on trouve une commune de Garnetot dans la Manche, il peut exister quelques doutes sur la question de savoir si le seigneur qui accompagna le duc était de Garnetot près de St Pierre sur Dives, ce qui pourtant est probable. (2)

1253, vente par Guillaume de GARNETOT aux religieux de St Evroul pour 36 sous tournois d'une rente de 4 sous sur le tènement qu'il possède en la paroisse St Martin de Grandmesnil. (3)

1615, arrêt du parlement de Rouen, portant permission aux religieuses de faire chasser sur leurs terres pour se procurer du gibier, afin de subvenir à quelques malades de leur maison, à quoi elles auraient

été empêchées par quelques gentilshommes voisins, entre autre par le sieur de Garnetot, avec défense à ces derniers de chasser sur les dites terres de quelque façon que ce soit. (4)

1636, le fief de Garnetot, quart de fief appartenant à Josias du BUAT, sujet à III s (5)

\*\*\*\*\*

### L' EGLISE

L'église, d'après A. de Caumont, qui est une des plus pauvres et des plus insignifiantes, peut appartenir au XVIème siècle pour quelques parties de ses murs; mais elle a été reprise en sous-oeuvre, et la brique a été employée dans le chœur et dans d'autres parties. Toutes les fenêtres sont carrées, modernes; plusieurs sont munies de contrevents en bois, parce qu'elles sont peu élevées au-dessus du sol. La porte occidentale moderne est cintrée. La tour est en bois de forme ordinaire, avec une aiguille couverte en essente. Sur la porte qui sert à accéder au chœur, du côté sud, sont sculptés deux écussons surmontés d'une couronne. Ils ont été mutilés à la Révolution et on ne distingue plus les figures qu'ils portaient. Deux beaux ifs précèdent le portail. Près de l'un d'eux, on peut observer les débris d'une pierre tumulaire cruciforme qui peut-être recouvrait le corps d'un curé. L'église de Garnetot était sous l'invocation de St Denis. Le seigneur nommait à la cure. (6)

#### Principaux objets mobiliers:

Maître-autel et baldaquin néo-gothiques, XIXème  
Le retable, du XVIIIème siècle, est orné de trois peintures sur toile: au centre l'Assomption, à droite et à gauche un évêque tenant la palme du martyr (saint Denis ?) et saint Laurent.  
Dans la nef, deux toiles peintes: la Vierge à l'enfant dans un médaillon entouré de bouquets, XVIIIème (?); le Christ portant sa croix (fin XVIIIème-début XIXème).  
Bénitier en pierre calcaire  
Dans la sacristie, ornement blanc avec croix rouge, début XIXème, ornement rose de style Louis XVI, peinture représentant un ecclésiastique en méditation devant un crucifix (XVIIIème); inscription: P.M.A et au-dessous, SENELLON.  
siège de célébrant formant coffre, XVIIème  
coffre orné de parchemins, XVIème  
Christ en bois, d'un type très primitif  
Croix de procession en cuivre, XVIIIème  
Petit ciboire en étain  
Petit ostensor en fer blanc, d'époque révolutionnaire  
Encensoir et navette en cuivre argenté  
Lanterne pour accompagner le Saint-Sacrement, fin XVIIIème  
deux tintenelles  
Rituel (1744), Missel (1752), Graduel (1752), Antiphonaire (1753) de Lisieux de Mgr de Brancas  
Processionnel de Lisieux de Mgr de Condorcet, 1778.

Le jeudi 12 juillet Nous Claude Nicolas François MERY, docteur en théologie de la faculté de Paris, chanoine, archidiacre d'Auge en la cathédrale de Lisieux et vicaire Général du diocèse, nous nous sommes transportés en l'église paroissiale de Garnetot... Nous avons trouvé tout en bon ordre pour le spirituel à la réserve de la couverture du choeur, du pignon et du pavé de la nef qui sont dans un état tout à fait indécent pour quoy nous avons ordonné que la réparation des couvertures, pignon soit faite et que l'église soit close de façon à ce qu'il ne puisse arriver aucune profanation. (R.P Garnetot)

\*\*\*\*\*

### LE CHATEAU

L'actuel château de Garnetot qui abrite une maison de retraite a été construit au début du XIXème siècle. Il appartenait à la famille LEBLANC-BARBEDIENNE dont nous avons déjà longuement parlé ( voir l'article sur la commune d'Ammeville). Ce château moderne a remplacé la demeure seigneuriale de la famille du BUAT, seigneur et patron de Garnetot. En 1757, par son mariage avec Magdeleine Léonore, Elisabeth du BUAT, Jacques Nicolas GAUTIER, chevalier, seigneur des Authieux, devient seigneur et patron de Garnetot.

\*\*\*\*\*

### NOBLES ET NOTABLES

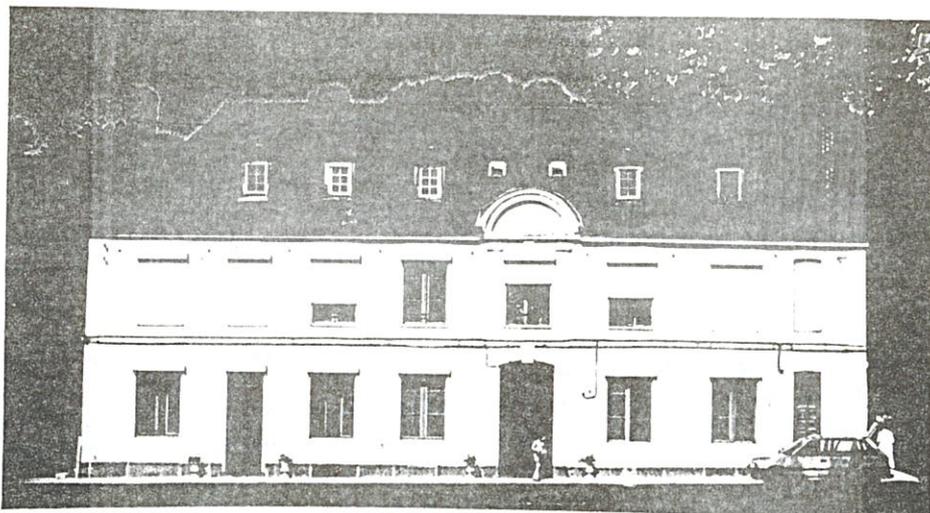
En 1630, soeur Catherine du BOUILLONNE de la BOUTONNIERE, sortit de l'abbaye d'Almenèches, accompagnée de soeur Louise du BUAT de Garnetot pour fonder l'abbaye bénédictine d'Exmes. Soeur Louise du BUAT de Garnetot en devint prieure. (7)

Le 23 septembre 1673, Jean-Baptiste HEROULT, fils de Gilles et de Marie LABBEY, de la paroisse de Garnetot, reçoit la tonsure et les ordres mineurs. (Piel T I, IV, 66, p. 259)

Le 5 décembre 1697, Me Jean-Baptiste HEROULT, sous-diacre, pourvu de la cure de N.D des Prez, prend possession du dit bénéfice en présence de ... (Piel T I, IV, 212, p. 281)

Le 17 septembre 1695, vu les attestations du sr Pierre BLAIZE, dit POTTERIE, prêtre, curé de Garnetot, ... dispense de bans pour le mariage de François Duval. (Piel T I, II, 373, p. 153)

Le 15 janvier 1703, le seigneur évêque donne son visa aux lettres de provision de la cure St Denis de Garnetot, obtenues en cour de Rome par Me Charles- Jacques LE COMTE, prêtre du diocèse de Rouen. Le 17 janvier 1703, Me Charles-Jacques LE COMTE prend possession de ce bénéfice en



CHATEAU DE GARNETOT



TOMBEAU DE LA FAMILLE  
LEBLANC-BARBEDIENNE  
CIMETIERE DE GARNETOT

présence de Me Joseph BOSCHER, prêtre demurant en la paroisse de St Martin de Fresnay. (Piel T I, VI, 640, p. 516)

Le 22 septembre 1703, Pierre QUESTIER, fils de François et de Françoise BUAT, de la paroisse de Garnetot, reçoit la tonsure et les ordres mineurs. (Piel T I, VII, 77, p. 561)

Le 13 août 1705, François QUESTIER, sieur des Fosses, marchand, demurant à Abbeville, diocèse de Sées, constitue 150 livres de rente en faveur de son fils Me Pierre QUESTIER, acolyte du diocèse de Lisieux, afin qu'il puisse parvenir aux ordres sacrés... Cette rente est hypothéquée sur des terres situées à Garnetot, près le presbytère. Les abornements de ces terres montrent noble dame Anne-Elisabeth de CHERVILLE, veuve de feu Messire Félix-Pomponne du BUAT, en son vivant chevalier, seigneur de Garnetot. (Piel, T I, VII, 655, p. 641)

Le 20 septembre 1723, dispense de bans pour le mariage entre Messire Eustache Félix Pomponne du BUAT, chevalier, seigneur et patron de Garnetot, fils de feu Félix Pomponne du BUAT et de noble dame Anne Elisabeth de CHERVILLE, de la dite paroisse de Garnetot, d'une part et noble dame Hélène Angélique POLLIN, fille de feu Jean Baptiste Michel et de feu noble dame Elisabeth de TIRMOIS, demurant en la paroisse du Chesne. (Piel T II, XIV, 305, p. 573)

5 septembre 1724, a été baptisé en cette église, Jean Baptiste GAUTIER, fils de messire Jacques GAUTIER, écuyer, seigneur des Authieux et de noble dame Marie Angélique LABBEY. (R.P Garnetot)

Le 25 mai 1726, dispense de bans pour le mariage entre Gabriel LE RAISTRE, fils de feu Jacques et de damoiselle Catherine de BONNECHOSE, de la paroisse d'Abbeville, d'une part, et damoiselle Françoise Placide DESCORCHES, fille de feu Georges DESCORCHES et de feu Madeleine de BRASDEFER, de la paroisse de Garnetot. (Piel T III, XV, 122, p. 23). Mariés le 1er juin 1726 en l'église de Garnetot.

17 janvier 1741, mariage entre Michel BORDEAUX, fils de Eustache et de feu Anne LIEGEOIS, marchand, âgé de 30 ans de la paroisse de Livarot et Catherine DU CHESNE, fille de feu Pierre, marchand de profession, et de feu Catherine PIQUOT de cette paroisse, âgée de 27 ans, présence de Charles BORDEAUX frère du dit Michel. (R.P Garnetot)

30 octobre 1752, a été inhumé dans cette église Eustache Pomponne DU BUAT, chevalier, seigneur et patron de cette paroisse âgé de 58 ans. (Registre Paroissial Garnetot)

Le 28 avril 1757, dispense de bans pour le mariage entre Messire Jacques Nicolas GAUTIER, chevalier, seigneur des Authieux, fils de feu Messire Jacques GAUTIER, seigneur des Authieux, et de noble dame Marie LABBE, originaire de la paroisse des Authieux en Auge, et demurant présentement à Argentan, paroisse St Germain, d'une part, et damoiselle Magdeleine Léonore Elisabeth du BUAT, fille de feu Messire Jacques Christophe du BUAT et de noble dame Madeleine Léonore Thérèse de CHERVILLE, originaire de la dite paroisse St Germain d'Argentan et demurant depuis sept mois en la paroisse de Garnetot. (Piel T IV, XXVI, 90, p.300)



## GRANDMESNIL

Ancien Régime

Diocèse: LISIEUX  
Baillage: EXMES  
Maîtrise: ARGENTAN  
Grenier à Sel: LIVAROT  
Généralité: ALENCON  
Intendance: ALENCON  
Election: ARGENTAN  
Sergenterie: des BRUNS

Période Révolutionnaire

District: LISIEUX  
Canton: NOTRE DAME DE FRESNAY

Superficie: 655 hectares 52 ares 30 centiares

### LES ORIGINES

Le nom de cette localité offre un exemple de ce que l'on appelle "l'étymologie populaire", car les premières mentions de ce toponyme sont GRENTONIS MANSIO (1095) et GRENTEMAISNILIUM (1179) et révèlent que le mot ne désigne pas à l'origine une grande ferme (bas-latin MANSIONILE-MESNIL) mais la ferme d'un homme germanique obscur de GRENTE. Ce type de transformation s'opère lorsque l'une des parties du toponyme ou le toponyme tout entier n'est pas compris mais évoque un mot de prononciation semblable et compréhensible. (1)

### L'EGLISE

L'église de Grandmesnil est sans caractère aucun, toutes les ouvertures en sont carrées dans la nef. Le chœur est en retrait de la nef; on y a fait au début du XIXème siècle des fenêtres en forme d'ogive. Le tout est garni d'un lambris en bois. L'église de Grandmesnil est sous l'invocation de St Martin. L'abbaye de St Evroult nommait à la cure. (2)

Le 17 avril 1709, par nous curé d'Ecorches soussigné, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, maître Gabriel ALLIOT, curé de la paroisse de Grandmesnil, présences de Gabriel CHAPE, prêtre vicair de Montreuil et Jacques CABBETTE sous diacre de la paroisse; (3)

## BENEDICTION D'UNE CLOCHE

Le 21 mai 1763, Nous prêtre curé de Grandmesnil avons béni la grosse cloche de Grandmesnil, laquelle a été nommée Françoise par moy Christophe Claude de TIRMOIS de PRETOT, baron de Grandmesnil, conseiller au parlement de Normandie, chevalier, seigneur de Grandmesnil, Noré, Les Moutiers, Moulins, St Léger, et autres lieux et noble damoiselle Françoise Elisabeth de TIRMOIS de PRETOT sa soeur représentés par Jacques NUGUES, garde de la baronnie de Grandmesnil et Françoise COISEL sa femme lesquels ont signé avec Nous. (4)

## BAIL DE LA DIME DE GRANDMESNIL

Bail de la dîme de Grandmesnil fait par Monseigneur François BAREAU de GIRAC, évêque de Rennes en Bretagne, conseiller du roi, abbé commendataire de l'abbaye royale de St Evroult, pour une durée de huit années entières et consécutives...aux sieurs Jacques CHOPPE, marchand laboureur de Louvières et Jean GUERIN, aussi marchand laboureur d'Ecorches, et acceptant c'est à dire les deux tiers de la grosse dîme en grains de la paroisse de Grandmesnil dépendant de la mense abbatiale du dit lieu de St evroult avec le droit à la grange dîmeresse et deux petites portions de terre en herbe. Entrtiendrons les dits preneurs des réparations locatives et usufruitières tant la dite grange dîmeresse que le choeur de l'église paroissiale de grandmesnil pour et autant seulement qu'il en tombe à la charge de la dite abbaye. Fait le dit bail moyennant le prix et somme de 500 livres de fermage par chacun an payable à la recette de la Mense abbatiale du dit lieu de St Evroult (5)

2 juin 1789, sommation par les fermiers généraux de l'abbaye de St Evroult à Jacques MALFILATRE, meunier, fermier des deux tiers de la grosse dîme des grains de Grandmesnil et des herbes de deux pièces de pré, d'avoir à payer entre leurs mains les arrérages de son bail. (A.D de l'Orne H 5396)

## HISTOIRE LOCALE

En 1216, Guillaume, prieur du château de Grandmesnil confime la donation dela terre de Norrey faite aux religieuses de Ste Marguerite de Vignats par Asceline de BAROU et ses fils. Il reçoit pour cette confirmation 16 sols tournois. (6)

1253, Charte d'ADELIZE de MERLAI contenant donation aux religieux de St Evroult, avec le consentement de Jacques son mari, de 10 acres de terre à Grandmesnil, à savoir le champ du Perré et le champ des chemins fourchés. Confirmation de cette donation par Robert comte de Leicester.

1258, vente par Guillebert d'ORNE à Robert des HAIES pour son service et hommage et pour une somme de 6 livres de tout ce qu'il possède à la Vibelée en la paroisse de Grandmesnil. (7)

1263, vente par Paul SARAZIN, prêtre, aux religieux de St Evroul, la part du pré de Jean SARAZIN, entre les forêts du roi et la dime de Grandmesnil. (8)

### LA BARONNIE DE GRANDMESNIL

Jean de BERANGER, gouverneur d'Argentan, comte de Fontaine les Bassets, seigneur de Fouqueran, Gragny, gentilhomme de la chambre, lieutenant du roi dans la province de Maine et d'Anjou et commandant pour le roi dans le baillage d'Alençon, fut pourvu du gouvernement d'Argentan par lettres données de camp devant Falaise le 1er janvier 1590 par Henri IV ... Il acquit à titre d'engagement la baronnie de Grandmesnil en 1594 qui fut désunie du domaine d'Argentan. Ses descendants ont conservé cette baronnie jusqu'au commencement du XVIIIème siècle; Louis XIV ayant proscrit les calvinistes par la révocation de l'édit de Nantes en 1685, BERANGER fils ou petit fils de Jean préféra quitter ses biens et conserver sa religion et se retira avec ses plus précieux biens en Angleterre. Il laissa en France un fils et plusieurs filles mineures qui furent élevés dans la religion romaine. Ce fils échangea la baronnie de Grandmesnil à M. de TIRMOIS de PRETOT d'Argentan. BERANGER reçut en échange la terre de Fresne dans la paroisse de St Brice. (9)

### LE CHATEAU DE GRANDMESNIL

Le château de Grandmesnil est situé sur la commune de Norey en Auge, à la limite du territoire de celle de Grandmesnil, au lieu dit "Le Camp" ou "La Baronnie". Le chemin reliant les deux paroisses passe à son contact et il est certain que sa position a joué dans le choix de l'emplacement de la fortification. En effet, le site retenu est un terrain pratiquement plat, dépourvu de défenses naturelles et donc lié à une vocation seigneuriale (contrôle d'un axe de communication) plutôt qu'exclusivement militaire. (9)

La famille de Grandmesnil constitue l'un des plus importants lignages de l'époque ducale. Le premier personnage connu, Robert 1er de Grandmesnil prend une part active aux luttes de factions qui marquèrent la minorité de Guillaume le Bâtard. Il meurt en 1040. Ses fils Hugues et Robert l'enterrent dans l'église et, suivant l'exemple de nombreux autres seigneurs normands, décident d'établir à cet endroit une abbaye. En 1066, Hugues de Grandmesnil se distingue lors de la bataille d'Hastings et le duc-roi le fait comte de Leicester et lui lègue une centaine de châteaux. Certains membres de cette famille s'illustrèrent également au cours de la première croisade et firent souche en Italie. ( voir notre bulletin n° 4, décembre 1983 "Hugues de Grandmesnil, compagnon de Guillaume le Conquérant" et "Une famille du canton de St Pierre sur Dives en Italie méridionale: Les Grandmesnil XI et XIIème siècles" par Laurence Couanon)

## FAMILLES NOBLES

Le 6 septembre 1671 fut inhumée Françoise de TIRMOIS, fille de feu Aignan de TIRMOIS, sieur des Halesnes et de damoiselle Marie ... ses père et mère, âgée de 9 ans (R.P Grandmesnil)

Le 30 janvier 1691, fut célébré le mariage d'entre honnête homme Jean LE TOURNEBU fils de feu Jacques et de Jeanne LE VILAIN de la paroisse de La Chapelle Haute Grue d'une part et damoiselle Marie DUPUY fille de Me Michel DUPUY avocat sieur de ...et de noble dame Anne de CORDEY de la paroisse de Chauffour. (R.P Grandmesnil)

Le 20 février 1703, a été célébré le mariage d'entre François CHAILLOU dela paroisse de St Gervais de Falaise fils de Laurent et de Catherine GERVAIS son épouse d'une part et damoiselle Marie de TIRMOIS, fille de feu Jacques vivant écuyer sieur de St Blaise et de noble dame Anne de BRASDEFER sa veuve demeurant en cette paroisse. (R.P Grandmesnil)

2 août 1703, baptême de François Olivier d'Ecorches fils de Michel écuyer et de noble dame Anne de TIRMOIS son épouse. ( R. P Grandmesnil)

Le 1er octobre 1709, a été baptisé Jean fils de Monsieur Robert CABBETTE et damoiselle Marie DUPUIS nommé par M. Jean DUPUIS, procureur du roi de Hiemes et damoiselle Marie de MOREL, par nous David FAUCILLON, prêtre. (R.P Grandmesnil)

16 mars 1714, a été inhumé le corps de Gilles de TIRMOIS, écuyer sieur de St Blaise de la paroisse St Gervais des Sablons par permission du sieur ROULLERIE, son curé, dans le choeur de cette église ainsi que l'a souhaité messire Jacques de BERANGER, baron de Grandmesnil, seigneur de la dite paroisse son parent sans attribution de droit à la famille du dit sieur de St Blaise. (R.P Grandmesnil)

28 novembre 1722, mariage entre Jacques de BERANGER, chevalier, seigneur et patron de Grandmesnil, Norrey, Les Moutiers.., fils de messire Jean de BERANGER et de noble dame Louise d'ORVAL de la paroisse de Norrey et Marie Françoise Gratienne de MARESCOT, de la paroisse de Montpinçon. (Registre Paroissial Montpinçon)

Le 11 octobre 1723 a été inhumée par M; le curé de Norrey dans le choeur de cette église le corps de noble dame Marie Gratienne de MARESCOT, femme de M. de GRANDMESNIL, âgée d'environ 25 ans. (R.P Grandmesnil)

25 mai 1726, Anne Pétronille de DRAMAR, femme de Monsieur le baron de Grandmesnil, âgée de 30 années environ a été inhumée dans cette église de Grandmesnil par M. le curé de Montreuil aux présences de Jacques CABBETTE curé des Quatre Faverils et de Louis COISEL curé de St Gervais des Moutiers. (R.P Grandmesnil)

30 mars 1729, a été inhumé dans le choeur de notre église, par la permission de M. de PRETOT, seigneur, et de Mr le curé de St Gervais des Moutiers, messire Michel de TIRMOIS, écuyer, sieur des Corches et de St Blaise. (R.P Grandmesnil)

9 novembre 1737, noble dame Charlotte de GUESNON, veuve de feu messire François Gabriel de CARDONNET, écuyer, sieur de Hautefort, âgée d'environ 80 ans a été inhumée dans la nef de notre église. (R.P Grandmesnil)

6 mars 1738, messire François DESCORCHES, écuyer, sieur de St Blaise, âgé de 35 ans, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse. (R.P Grandmesnil)

16 décembre 1774, constitution par demoiselle Marie-Jacqueline BERRANGER de GRANDMESNIL, fille majeure de messire Jacques BERRANGER, baron de Grandmesnil et de dame Marie-Jacqueline du BOIS, originaire de Sainte Marie du Bois, novice en la communauté de l'Union Chrétienne d'Alençon qui désire y faire profession et n'ayant, quant à présent, de quoi fournir la somme de 3 000 livres, qu'il est d'usage de payer pour la dot vant que de faire profession, s'oblige à payer à dame Madeleine de TRAGIN, supérieure, la somme de 200 livres de pension jusqu'au paiement de la dite somme de 3000 livres qu'elle promet verser aussitôt qu'elle aura des biens, soit par succession ou autrement. (11)

### FAITS DIVERS

Le 3 août 1733 a été baptisée une fille dont on ne connaît ni le père ni la mère par nous curé de cette paroisse, ayant été trouvée ce jour d'huy sur les quatre heures du matin, dans un panier qui était attaché avec une ficelle au poteau droit de notre église, la dite fille couverte d'une mauvaise couverture de laine et enveloppée de mauvais linges sales, sur l'estomac de laquelle a été trouvé du sel dans un papier sur le dos duquel est écrit monsieur DESMONTS à Vimoutier chez monsieur TAILLEFE chapelier. Le parrain a été Louis Pluet, la marraine Adrienne Grosset qui l'ont nommé Marie et ont signé avec nous curé de soussigné. ( Registre paroissial 1733 Grandmesnil).

### INSTALLATION D'UN INSTITUTEUR EN 1813

Nous, Maire de Grandmesnil soussigné de concert avec Monsieur le desservant, à l'arrivée du sieur Alexandre LEVAVASSEUR envoyé dans le courant de février 1817 en qualité d'instituteur pour notre commune de la part du Président du Comité Cantonal, nous sommes l'un et l'autre occupés de suite, de pourvoir à son logement; nous lui avons loué, au centre de la paroisse, une maison avec une portion de jardin, située village de la Croix Blanche appartenant à François PLUET, cultivateur, lequel a consenti. Nous avons loué la dite habitation, portion de jardin, moyennant la somme de 40 F par chacun an...Le logement de l'intituteur n'étant pas assez vaste pour y tenir la classe de manière à contenir le nombre d'élèves, Nous Maire et Desservant avons loué une salle assez vaste, dans une maison appartenant au

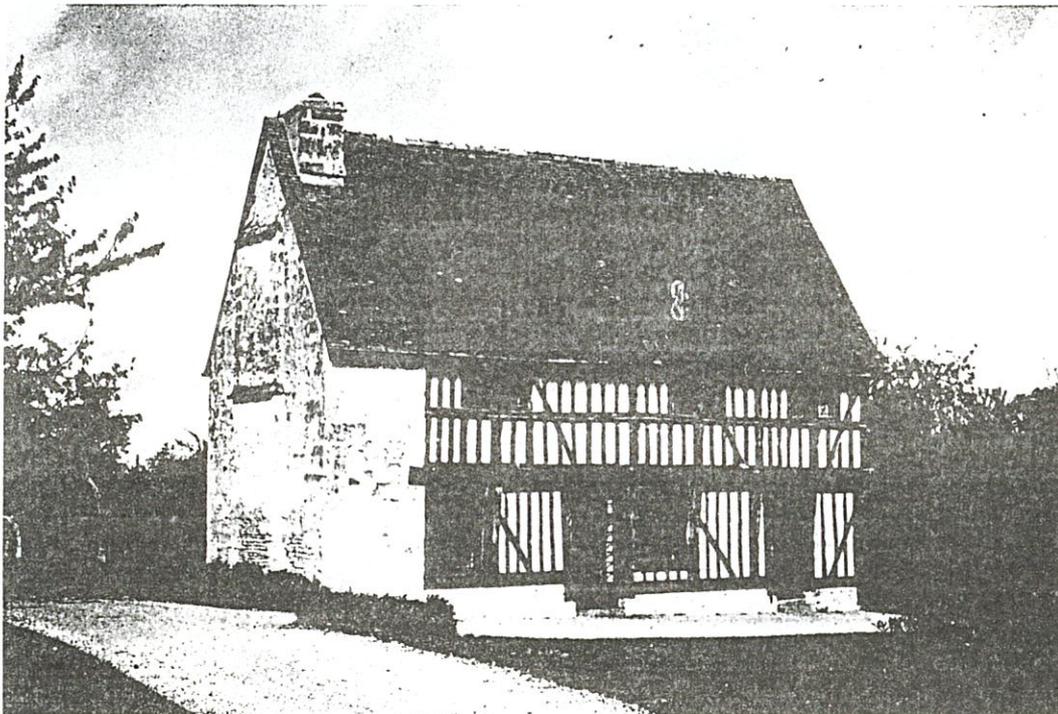
sieur CASSEL, membre de notre Conseil Municipal. Cet appartement destiné à l'école est placé près de l'église, prix de la location 12 F. (12)

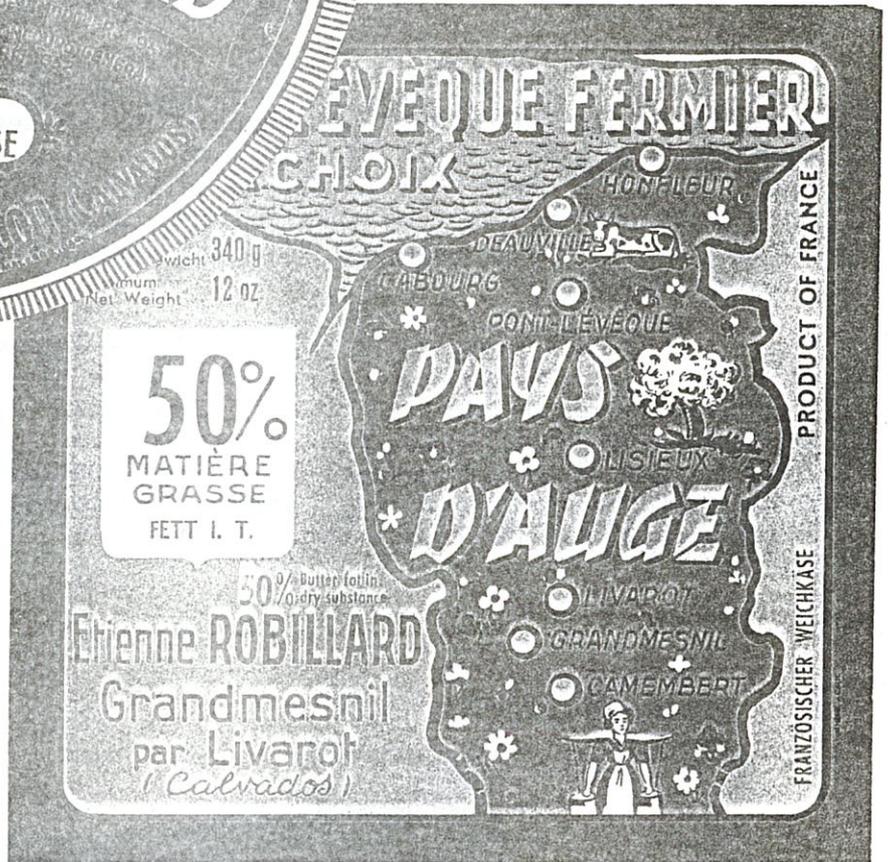
En 1740, présence de Jean VARIN, maître d'école de cette paroisse, lors du mariage de Gilles ROUILLON et de Louise LEVAVASSEUR. (R.P Grandmesnil)

## MANDIRS ET CHATEAUX

Trois manoirs sont appelés traditionnellement dans la commune "Manoirs des Anglais". Faut-il voir dans cette dénomination un souvenir lointain de la Guerre de Cent Ans et la présence à Grandmesnil d'une garnison anglaise, nous ne saurions le dire mais curieusement ces constructions peuvent être datées de cette époque, fin XIVème début XVème, et sont d'une architecture particulière. Le manoir de "LA CROIX BLANCHE" est une de ces trois demeures; il a été restauré avec beaucoup de soin par M. et Mme EUGENE.

Le manoir est situé à la sortie de Grandmesnil, à proximité de la route de Trun. Un imposant pignon de pierre qui abrite les conduits des cheminées du rez de chaussée et de l'étage arrête d'abord le regard. Sur un solin de plaquettes calcaires, de puissants poteaux terminés par des consoles sculptées soutiennent un bel encorbellement d'étage souligné par des entretoises moulurées. Sur l'arrière une tourelle, aujourd'hui disparue, renfermait l'escalier conduisant à l'étage.





+ de 40 ans d'âge



**Calvados du Pays d'Auge**  
*Appellation Contrôlée*

41 % Vol.

70 cl



ETIENNE ROBILLARD  
 RÉCOLTANT

FERME DES HAIES, GRANDMESNIL, 14170 ST PIERRE / DIVES

## COMMERCE ET ARTISANAT

En 1927, quelques commerçants et artisans sont établis à Grandmesnil qui ne compte pourtant que 131 habitants: 2 cabaretiers-épiciers, GALLOT et JOUENNE, 2 couturières, BENOIT et MAS, 2 marchands de fromage, GAUTHIER A. et POISSON, 2 maçons, LEPRIEUR Albert et Octave, un débit de tabac GALLOT.

Aujourd'hui la commune compte 77 habitants et une importante entreprise de menuiserie Jacques MOURIERE. Monsieur et Madame Etienne ROBILLARD ont pendant longtemps fabriqué un excellent pont-l'évêque fermier et il commercialise encore un Calvados de QUARANTE ANS d'âge !

### NOTES

- (1) FOURNIER D. " Introduction à la toponymie de L'Oudon" HTP n° 1
- (2) CAUMONT de A., Staistique monumentale du Calvados
- (3) Registre Paroissial Grandmesnil
- (4) "
- (5) Archives départementales de l'Orne H 686
- (6) LECHAUDE d'ANAISY, BSAN T VIII, 1834
- (7) Archives départementales de l'Orne H 686
- (8) "
- (9) BAILLEUL J., Mémoires historiques sur la ville d'Argentan 1786
- (10) COUANON L., Une famille du canton de St Pierre sur Dives en Italie Méridionale, les Grandmesnil, XIème et XIIème siècles HTP n°4
- (11) Archives départementales de l'Orne H 5104
- (12) Archives départementales du Calvados E 453 dt 103-106

### ARTICLES PARUS DANS H.T.P

- COUANON L., Les Grandmesnil en Italie Méridionale, HTP n° 4  
MANEUVRIER J. " Hugues de Grandmesnil ", HTP n° 4  
MANEUVRIER J. " Les barons de Grandmesnil" HTP n° 14  
MANEUVRIER J. " Le manoir de La Croix Blanche à Grandmesnil", HTP n° 14

## L I E U R Y

Ancien Régime

Diocèse: SEES  
Baillage: FALAISE  
Maîtrise: ARGENTAN  
Grenier à Sel: FALAISE  
Généralité: ALENCON  
Intendance: ALENCON  
Election: FALAISE  
Sergenterie: SAINT PIERRE SUR DIVES

Période Révolutionnaire:

District: LISIEUX  
Canton: SAINT PIERRE SUR DIVES

### LES ORIGINES

La forme la plus ancienne est LIOREIUM (XIIIème siècle). Ce nom de lieu date vraisemblablement de la période gallo-romaine (le suffixe -y-, réduction du gallo-romain -ACUM est caractéristique). Il désigne également un type de propriété: celle d'un nommé LIBERIUS (nom d'homme gallo-romain dérivé de LIBER "libre", donc probablement un ancien esclave affranchi et devenu propriétaire terrien). (1)

### HISTOIRE LOCALE

14 février 1456, aveu rendu au roi par Guillaume de COURCY, pour la baronnie de Courci et s'étendant aux paroisses de LIEURY, Tostes, Bernières, Pont, Perrières, Onmoi, Crouptes, Mesnil-Bacley, Damblainville, Courcy.. (2)

### L' EGLISE

Selon A. de Caumont l'église de Lieury est une de celles qu'on visitera avec intérêt dans le canton de St Pierre sur Dives. Elle se compose d'une nef, divisée en quatre travées par des contreforts et d'un chœur en retrait qui n'en avait que deux et dont le chevet a été masqué plus tard par une addition à pans coupés pour la sacristie. Une porte moderne a été percée dans le mur occidental qui n'en avait pas dans l'origine car on voit à l'intérieur de la nef, dans la première travée, côté sud, le typan d'une porte bouchée qui devait être l'entrée principale autrefois. La nef a du reste conservé ses fenêtres primitives, composées d'une petite lancette sans colonnes, ébrasées à l'intérieur, dont quelques

unes seulement ont été un peu agrandies sans toutefois que l'on est entamé le profil extérieur. Cette nef qui est voutée en merrain avec tirants, poinçons etc., communique avec le chœur par une arcade ogivale (arc triomphal); l'archivolte de cette arcade est portée par des colonnes dont les chapiteaux paraissent du XVIème siècle; au-dessus de cette arcade s'élève un porte-cloche à deux baies assez élégant dont les montants sont ornés de colonnes à chapiteaux comme à Mittois.

En voyant les fenêtres lancettes de la nef sans colonnes, on serait, au premier abord, porté à regarder l'église de Lieury comme datant du XIIIème siècle; mais si l'on considère que les colonnes de l'arc triomphal et le clocher arcade paraissent du XIVème siècle, on peut croire que le reste est de la même époque malgré la forme étroite des fenêtres

L'église de Lieury est sous l'invocation de St Paterne. L'abbé de St Pirre sur Dives nommait à la cure. (3)

## ARCHITECTURE

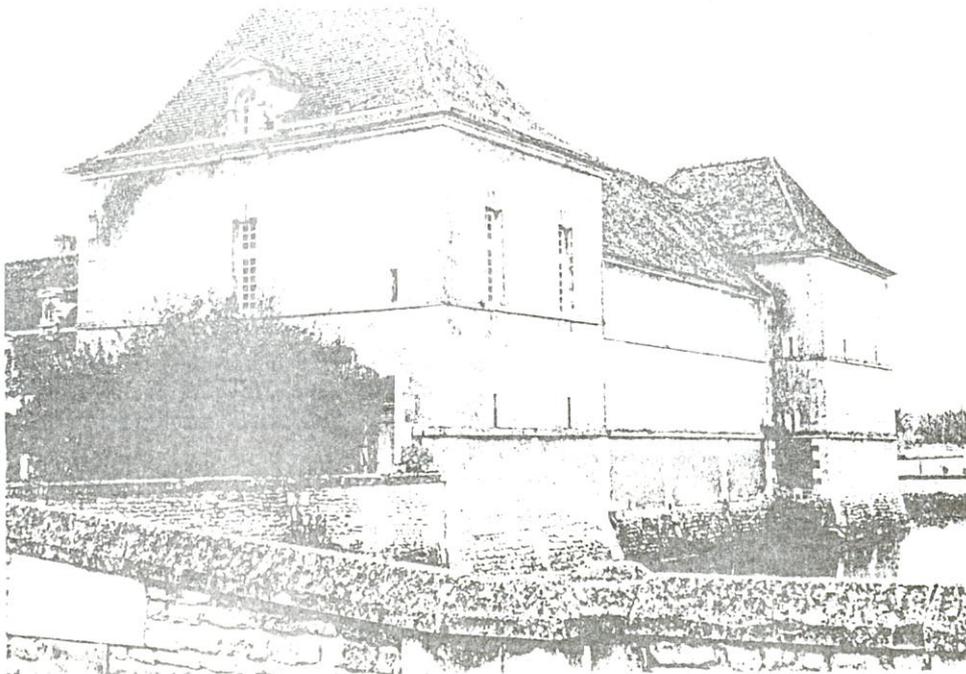
### MANOIR

La porte d'entrée du manoir porte la date de 1622. Au dessus de ce millésime, on voit un blason "*d'hermine au chef chargé de cinq étoiles, supporté par deux lions et surmonté d'un casque*". Ce manoir qui appartenait à la famille d'Infreville et qu'elle habitait avant l'héritage qu'elle fit du domaine du Robillard fut la propriété de M. le baron de Morell, puis de M. le marquis d'Eyragues, son gendre, ancien ministre plénipotentiaire. (4)

### LE CHATEAU DU ROBILLARD

Le château du Robillard a fait l'objet d'un long article de Solange et Henri PAUMIER dans le bulletin H.T.P n° 18 de juin 1987. Rappelons en les grandes lignes. Le pavillon de gauche fut construit par Franck Jay GOULD dans les années 1925-1930. Le corps principal et en partie le pavillon de droite vers 1720-1725 par le maréchal de MONTESQUIOU d'ARTAIGNAN. L'ancien château avec ses jolies lucarnes et ses blasons armoriés dans la première partie du XVIIème siècle par la famille LHERMITE.

14 janvier 1673, a été fait et célébré le mariage d'entre Charles LHERMITE, écuyer, seigneur et patron de laparoisse de Lieury, fils de feu François LHERMITE vivant écuyer, seigneur et patron de la dite paroisse et de damoiselle Yolette de ...ses père et mère d'une part et damoiselle Françoise LE NORMAND fille de feu François LE NORMAND, vivant écuyer sieur du Homme et de damoiselle Marie GAULTIER d'autre part de cette paroisse de St Martin de Fresnay, présence Syméon et Philippe LHERMITE, écuyers, frères du dit sieur de Lieury, François LHERMITE, écuyer, seigneur de Hiéville. (R.P St Martin de Fresnay)



Le mardy 28 février 1674 a été baptisé un fils né le lundy 26 de ce même mois et environ deux heures après minuit, du mariage de noble Charles LHERMITE, écuyer, seigneur et patron de la paroisse de Lieury et de damoiselle Françoise LE NORMAND lequel a été nommé Philippe par noble Philippe LHERMITE, seigneur du Meenil-Lieury, seigneur et patron d'Hiéville, Montchamp, Castillon et autres terres et seigneuries, gentilhomme ordinaire de la maison du roy, conseiller et maître d'hôtel de sa majesté et damoiselle Marie GAULTIER, veuve de François LE NORMAND sieur du Homme. (R.P St Martin de Fresnay)

8 mars 1675, a été baptisé un fils né du mariage de Charles LHERMITE, écuyer, seigneur et patron de la paroisse de Lieury et damoiselle Françoise LE NORMAND, son épouse, lequel a été nommé François Charles par Philippe LHERMITE, écuyer, frère du dit seigneur de Lieury et damoiselle Marie Madeleine LE NORMAND, soeur de la dite damoiselle Françoise LE NORMAND. (R.P St Martin de Fresnay)

17 septembre 1709, mariage dans l'église de Montpinçon, entre François Charles LHERMITE, écuyer, sieur de Lieury, fils de Charles LHERMITE, écuyer, seigneur et patron de Lieury et Françoise Cécile LE NORMAND et demoiselle Marie Bonne Catherine de MARESCOT fille de Philippe de MARESCOT, écuyer, sieur de Montmirel et Catherine de VALLONGUE, de notre paroisse. (R.P Montpinçon)

## LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE

### CAHIER DE DOLEANCES DE LA PAROISSE DE LIEURY

Cahier des plaintes, doléances et remontrances des habitants de la paroisse de Lieury, en conformité des ordres du roi et du mandement de M. le lieutenant général du Baillage de Falaise du 20 février et affiché à l'église du dit lieu de Lieury lesquels dits habitants pour concourir aux vues bienfaisantes de sa majesté qui a bien voulu accorder à tous les membres de chaque ordre la liberté de former un cahier de voeux et demandes de ses bons et fidèles sujets lesquels prennent la liberté de les présenter avec tout le respect et leur soumission.

Art. 1 - On demnde aux Etats Généraux la conservation des assemblées municipales

Art. 2 - Que les trois ordres contribuent également aux impositions réelles et personnelles.

Art. 3 - Que l'administration de la justice soit simplifiée ainsi que les lois

Art. 4 - Que les droits de coutumes et havages dans les marchés soient uniformes.

Art. 5 - Egalité des poids et mesures.

Art. 6 - Que la banalité des moulins ainsi que des fours et pressoirs soient abattus ainsi que la destruction des colombiers sauf l'indemnité.

Art. 7 - Que la corvée soit répartie sur les campagnes et sur les villes et celle-ci indique la direction des routes, d'un côté elles ont intérêt de faire arriver les denrées au plus court, de diminuer les

stations qui pèsent sur le prix de la marchandise, d'un autre côté elles ont intérêt de diminuer les frais de constitution puisqu'elles paieront comme les campagnes.

Art. 8 - Réformer l'abus de la perception du contrôle et centième denier étant devenue arbitraire.

Art. 9 - Les droits d'aides peuvent être répartis sur les paroisses du département en faisant le dépouillement sur les registres de transport d'eau de vie, vin, cidre et bière et poiré sortant chacun des paroisses, des entrées dans les villes et du quatrième pour les aubergistes, l'on ferait dans le rôle des campagnes une autre colonne d'abonnement où chaque vendeur de boissons serait imposé pour le rachat de ses congés et une autre colonne où les aubergistes en communauté seraient imposés pour le rachat de leur quatrième et ceux-ci auraient la liberté et le droit de veiller sur les muchepots qui n'étant pas compris dans la colonne d'abonnement du quatrième doivent être punis de vouloir participer aux avantages du détail.

Art. 10- Les droits des cuirs peuvent se répartir de la même manière, les tanneurs veilleront sur toutes les manufactures de leur communauté.

Art. 11- idem pour les droits des boucheries.

Art. 12- Le produit des gabelles peut être également réparti sur chacune des paroisses.

Art. 13- Que les deniers de la corvée reste dans le canton pour y pratiquer des routes de communication si utiles au bien public.

Art. 14- Que les chemins intermédiaires seront faits par la communauté non par les riverains.

Art. 15- Que les habitants des campagnes soient déchargés de la construction, réfection et réparation des presbytères et bâtiments accessoires à quoi on pourrait employer le produit de l'année de départ quel'évêque est dans l'usage de percevoir à chaque mutation de curé, ceux à portion congrue, le gros décimateur y suppléerait.

Art. 16- D'affranchir les propriétaires des dixmes de substitution qui met des entraves à l'industrie et aux travaux du cultivateur qui ne peut faire ses changements que par des dépenses pour faire changer du mauvais terrain en meilleure production.

Art. 17- Egalité de la monnaie en soumarque qui ont occasionné et qui occasionne du trouble dans le commerce et en procès.

Art. 18- Que les Etats généraux se renouvellent périodiquement pour réformer les abus enregistrés, les lois fiscales et toutes les impositions.

Art. 19- Que l'usage des communes soit public.

lequel cahier avons tous susdits habitants et comparants qui savons signer, le premier mars mil sept cent quatre vingt neuf: LEJEUNE Robert, JEHENNE, SAUNIER Louis, MAINTRIEU Thomas, PIQUOT J., MAINTRIEU S., SAUNIER André, SABINE Pierre, UNOUT Jacques, TELLIER François, NICOLE N., LETELLIER S., BONNES T., LECOUVREUR François, DESHAYES Jacques, LETELLIER F., ROUSSEL J., LECHARPENTIER Joseph, LES'AUNIER Augustin.  
(Transcription Almir BELLIER)

## L'ECOLE DE LIEURY 1960

De gauche à droite: BELLINE Bernard, PINEL Jean-Jacques, VIVIER Jacques, PLUMAIL Guy, GUILLARD Marguerite, GOURMEZ Francine, BERNET Patrick, GOURMEZ Marc, AZAM Martine, GOURNMEZ Marie-Louise, GOURMEZ Brigitte, BELLINE Maryvonne, REVERS Michel, PLUMAIL Jean, DUPONT Michel, GOURMEZ Christian, GOURMEZ Michel. Instituteur: J. MANEUVRER.

(Document fourni par Marc GOURMEZ)



## COMMERCE ET ARTISANAT

En 1927, Lieury compte 173 habitants. L'économie locale réside surtout dans la production de céréales mais on y trouve également quelques producteurs de camemberts. Le milliardaire américain F. JAY GOULD a installé un haras dans le château du Robillard. En 1990, le dernier recensement indique 221 habitants, le lycée agricole du Robillard occupe une place de plus en plus importante dans la vie locale. Un peintre, décor-lettres, Claude PELTIER, s'est installé à Lieury.

### NOTES

- (1) FOURNIER Dominique "Introduction à la toponymie de L'Oudon", HTP n°1
- (2) Archives de l'Orne H 2011
- (3) CAUMONT de A., Statistique monumentale du Calvados
- (4) CAUMONT de A, "



## M O N T P I N C O N

Ancien Régime

Diocèse: LISIEUX  
Baillage: EXMES  
Maîtrise: ARGENTAN  
Grenier à Sel: LIVAROT  
Généralité: ALENCON  
Intendance: ALENCON  
Election: ARGENTAN  
Sergenterie: MONTPINCON

Période révolutionnaire

District: LISIEUX  
Canton: NOTRE DAME DE FRESNAY

Superficie: 739 hectares 13 ares 35 centiares

### LES ORIGINES

La forme du mot est MONTPINCHON au XIème siècle. Selon Dominique FOURNIER (1) l'interprétation de ce toponyme se réduit à deux hypothèses: le toponyme est local; il s'agit alors soit d'un nom à valeur totalement topographique (primitivement PIN-C-IO, racine pré-latine signifiant "hauteur" puis renforcé au Moyen-Age du mot "Mont" lorsque le sens du premier terme n'était plus perçu), soit d'une référence à un nom de personne (Le mont de PINZO ou BINZO, nom d'homme germanique à signification obscure). Dans le premier cas, le toponyme est très ancien, dans l'autre, il peut dater du Vème ou VIème siècle. Autre possibilité, le toponyme n'est pas local. Il désigne un fief dont le nom a été transféré et l'explication de l'origine du terme est la même mais s'applique à la localité d'origine. De plus, l'apparition du toponyme est beaucoup plus tardive.

### QUELQUES NOTES D'HISTOIRE LOCALE

#### 1 - DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES

Christophe MANEUVRIER (2) a découvert lors de prospections faites à l'occasion de travaux de drainage, au lieu dit "le Grand Herbage", situé au bord de l'Aubette, plusieurs éclats laminaires dont certains présentaient des traces très nettes de retouches. Il s'agit d'un silex couleur "chocolat" ou "caramel" très certainement de provenance locale. Un petit percuteur, lui aussi de couleur "chocolat" ainsi qu'un morceau d'argile très mal cuite étaient également associés à ce matériel.

Deux structures ont pu être repérées sur la photographie aérienne. La première se présente sous la forme d'un quadrilatère irrégulier de 90x60x60x50 m de dimensions, la seconde présente l'aspect d'un cercle régulier de 70 m de diamètre rappelant les enclos funéraires de l'âge du bronze et de l'âge du fer. L'ancienneté de ces structures est attestée par plusieurs constatations:

- Elles sont recoupées par le parcellaire de 1835 et sont donc forcément antérieures à cette époque.

- L'une des parcelles est boisée, ce qui indique que l'édifice qu'elle recouvre fut détruit à une époque reculée.

- Toutes les deux sont situées le long du "Chemin de Lorée" qui n'est autre que la voie antique allant de Lisieux à Trun.

## 2 - LA BARONNIE

Montpinçon était à l'époque médiévale, le centre d'une importante baronnie qui a déjà fait l'objet d'une étude détaillée dans nos précédents bulletins (3) et que nous allons rappeler brièvement. Le premier personnage à entrer dans l'histoire de notre région est Raoul de MONTPINCON, baron, dapifer du duc de Normandie, cité par Orderic Vital comme bienfaiteur de l'Abbaye de St Evroul au milieu du XIème siècle et qui mourut vers 1082. C'est lui, selon toute vraisemblance, qui fit construire le château dont il ne subsiste aujourd'hui que la motte et les fossés qui entouraient la basse-cour. Ces vestiges sont encore bien visibles à proximité du manoir de La Roque.

De son mariage avec Adélise, Raoul eut au moins deux fils: Raoul II qui mourut en 1110 lors d'un pèlerinage à Jérusalem et Hugues qui hérita du domaine familial. Hugues de MONTPINCON épousa Mathilde de GRANDMESNIL qui lui donna trois fils: l'aîné Raoul marié à la fille de Ranulf mourut peu de temps après son père (entre 1110 et 1115). Son frère Guillaume reçut alors le domaine familial tandis que le cadet Arnoul se rendait en Pouilles pour hériter des biens de son oncle Guillaume de GRANDMESNIL. (4)

En 1136, Guillaume de MONTPINCON défend le château de Montreuil en Houlme contre Geoffroy PLANTAGENET. Après cette date nous perdons la trace de cette famille. En 1185, Ernaldus de MONTPINCON donne au prieuré de St Hymer en Auge toute la dime de Morteaux qu'il tenait de son domaine de Montpinçon et des fiefs de Courcy et de Grandmesnil (5). Il semble que dans les dernières années, la baronnie de Montpinçon passa entre les mains de Raoul de MANDEVILLE qui fonda le prieuré du Val-Boutry à Mesnil-Bacley avec Tyrel de POIX. En 1204, la baronnie fut confisquée par Philippe Auguste et donnée à Garin de GLAPION, sénéchal de Normandie.

Au XIIIème siècle Hugues de MONTPINCON devait au roi un service de trois chevaliers pour l'honneur de Montpinçon que tenait autrefois Garin Glapion. En 1274, Guillaume de MONTPINCON devint un temps abbé de St Evroul, montrant ainsi tous les liens qui unissaient encore cette famille, deux siècles après Raoul de MONTPINCON, à ce monastère. Enfin en 1318, Raoul de MONTPINCON fit des donations au prieuré de Ste Barbe en Auge.

Au XIV<sup>ème</sup> siècle, la baronnie de Montpinçon comprenait les paroisses de Montpinçon, Notre Dame de Fresnay, Saint Martin de Fresnay, Jort, Ponts, Heurtevent, La Gravelle, Vaudeloges, Saint-Basie, Tortisambert, Les Autels en Auge, Louvagny, Réveillon, Beaumais, Crocy et Morteaux pour le hameau de Blocqueville. (6)

### LA SERGENTERIE

Au début du XIII<sup>ème</sup> siècle sont créées les sergenteries. Cette fonction de sergent est aujourd'hui encore mal connue si ce n'est qu'il s'agissait généralement d'un officier de justice chargé des poursuites, des saisies. La sergenterie de Montpinçon dont les limites se confondent avec celles de la baronnie fut d'abord inféodée à la famille de VAUDELOGES. En 1247, Gilbert de VAUDELOGES se plaint de ce que Pierre de TILLY s'est approprié la sergenterie qui s'étend entre la Dives et la Vie et qui était autrefois entre les mains de son père. (7)

Le 4 décembre 1673, Pierre BERTHAUME, sieur de la Rivière, prolonge et continue à Mr Robert MANOURY, sergent, le bénéfice de la sergenterie noble de Montpinçon, appartenant au dit sieur de la Rivière, pour le temps et terme de six ans, moyennant " qu'il a promis de donner et payer à la ferme du dit sieur de la Rivière, par chacun an, le nombre de six livres de sucre payables à la Guibray". (8)

### L'EGLISE

D'après A. de CAUMONT l'église de Montpinçon est bâtie sur une éminence de sable vert qui domine les vallées voisines quoiqu'elle soit elle-même dominée par les plateaux de craie verte. Du cimetière on aperçoit au loin la plaine, à l'ouest et au nord-ouest. Cette église est sans intérêt; les appareils sont trop peu caractérisés pour permettre d'indiquer une date et ils ont été refaits en grande partie; les murs paraissent avoir été exhaussés. Une porte toute moderne s'ouvre à l'ouest, au milieu de plusieurs contreforts; elle est surmontée de l'écu de France. L'église de Montpinçon est sous l'invocation de la Sainte-Croix. Le duc de Normandie nommait à la cure au XIV<sup>ème</sup> siècle. Depuis cette époque ce droit fut exercé par le roi jusqu'à la Révolution, c'est pourquoi l'écusson de France a été rétabli sur la porte occidentale. (9)

### PRINCIPAUX OBJETS MOBILIERS:

L'église est entièrement garnie de boiseries à pilastres ioniques (XIX<sup>ème</sup> siècle). Autel de style Louis XV. Dans les niches du tabernacle, statuettes du Christ Sauveur du Monde, de Saint Luc et de Saint Matthieu. Le rétable, d'époque Louis XVI est orné de deux colonnes ioniques et d'une Déposition de Croix, toile signée: P. Hamon 1850.

La croix et les six chandeliers de l'autel sont d'époque Restauration (1<sup>er</sup> tiers du XIX<sup>ème</sup>) ainsi que la lampe du sanctuaire. Les retables latéraux, de même style que le rétable principal, sont peut-être plus tardifs. Leurs peintures représentent: à gauche, la Transfiguration,

inspirée du modèle de Raphaël; à droite, la Vierge à l'Enfant assis au milieu d'une guirlande de fleurs, signée: Trébutien, 1852. Chaire du XIXème et Christ en bois. Statues en pierre de Saint Louis et de la vierge XVIIIème. Dans le bas de l'église, le martyr de sainte Wilgeforte, peinture sur toile du milieu du XIXème.

## PRETRES ET CURES

Le 7 octobre 1691, Jacques de MARGUERIE, fils de Robert et de Madeleine DROVIN, de la paroisse de Montpinçon, reçoit le tonsure et les ordres mineurs. Le 2 janvier 1694, Messire Pierre de VAUMESLE, prêtre, curé de Montpinçon depuis 1674, donne sa procuration pour résigner la dite cure entre les mains de N-S-P le pape en faveur de Me Jacques de MARGUERIE, ecuyer, acolyte de la dite paroisse. Il se réserve toutefois une pension de 200 livres sur les revenus du dit bénéfice. (Piel T I, I, 238, p. 56)

Le 2 novembre 1694, Me Pierre de VAUMESLE, prêtre, curé de Montpinçon, doyenné de Mesnil-Mauger, résigne son bénéfice entre les mains de Monseigneur Louis-Joseph, duc de Vendôme, de Mercœur et d'Etampes, pair de France, prince d'Anet et de Martigues, chevalier commandeur des ordres du roy, gouverneur et lieutenant général de Provence, général de armées du roy et des galères de France, patron présentateur de la dite cure de Montpinçon, à cause de son domaine d'Argentan, priant Son Altesse d'y nommer Messire Jacques de MARGUERIE, acolyte de la dite paroisse, âgé de 24 ans et y demeurant. Le 31 décembre 1694, le dit seigneur de Vendôme nomme à la dite cure la personne du sr de MARGUERIE. Le 1er avril 1695, le seigneur évêque donne au dit sieur de MARGUERIE la collation du dit bénéfice. Le 5 mai 1695, le sr de MARGUERIE, acolyte, prend possession de la cure de Montpinçon, en présence du dit sieur de VAUMESLE, ancien curé, Henry DOISY, sieur de Belleau, et autres. (Piel T I, II, 301, p. 138)

Le 6 mai 1696, Me Jacques de MARGUERIE est autorisé à se faire ordonner prêtre par tel évêque catholique qu'il voudra choisir. (Piel T I, III, 212, p. 198)

Le 2 mars 1738, Messire Jacques de MARGUERIE, prêtre curé de Ste Croix de Montpinçon, âgé de 68 ans, infirme et hors d'état de remplir ses fonctions curiales, donne sa procuration pour résigner sa cure entre les mains de N-S-P le pape en faveur de Me Jacques Claude Nicolas GASNIER, prêtre du diocèse de Bayeux et vicaire de la dite paroisse. Le dit sieur résignant se réserve une rente de 450 livres à prendre sur les revenus du dit bénéfice qu'il a desservi pendant 43 ans. Fait au manoir presbytéral de Montpinçon, en présence de Me Pierre Alexandre, docteur en médecine, demeurant à Montpinçon et autres témoins du dit lieu. Cet acte nous apprend que cette résignation fut faite avec l'agrément de très haute et très puissante princesse Louise Bénédicte de Bourbon princesse du sang, duchesse du Maine, comtesse de Dreux et d'Argentan, propriétaire du domaine du Petit Alençon en Cotentin, et à cette époque dame et patronne de Montpinçon. Le 2 août 1738, le sieur GASNIER prend possession de la cure de Montpinçon, en présence du dit sieur Pierre ALEXANDRE, docteur en médecine, et plusieurs témoins. (Piel T III, XVI, 547, p. 424)

Le 25 avril 1768, la nomination à la cure Ste Croix de Montpinçon appartenant au seigneur vicomte d'Argentan et d'Exmes, messire Jules David CROMOT, chevalier de l'ordre du roy, baron du Bourg, seigneur des vicomtés d'Argentan et Exmes, gouverneur des ville et château d'Alençon, et dame Rose Joséphe Sophie BAUDON, son épouse, demeurant à Paris, rue Cadet, paroisse St Eustache, nomment à la dite cure, vacante par la mort de Jacques GASNIER, dernier titulaire, décédé au mois de janvier, la personne de Me Philippe DESVAUX, prêtre du diocèse de Lisieux. Fait et passé à Paris. Le 14 mai 1768, Mr DESPAUX vicaire général donne au dit DESVAUX la collation du dit bénéfice. (Piel T IV, XXXI, 314, p. 716)

Le 27 février 1778, Charles LESAGE, marchand, demeurant à Montpinçon, constitue 150 livres de rente en faveur de Me Charles Toussaint DAMMEVILLE, acolyte en la dite paroisse, afin qu'il puisse parvenir aux ordres sacrés. Cette rente est garantie par Jacques DAMMEVILLE, père du dit acolyte, demeurant aussi en la même paroisse et autres cautions. Fait et passé au manoir presbytéral de Montpinçon, en présence de Me Philippe Desvaux, curé du lieu.

Me DAMMEVILLE, vicaire de Crupesarte en 1791, prêta le serment schismatique après avoir fait l'éloge de la constitution civile du clergé.

Rempli d'ambition, il demanda que son serment fut communiqué au Directoire dans l'espoir d'avoir une cure plus importante. Ayant été élu curé constitutionnel de Réveillon, il dédaigna cette paroisse et à force d'intrigues il finit par se faire élire curé de Cambremer. En l'an II, il cessa ses fonctions curiales, mais il continua à résider dans cette paroisse jusqu'à la fin de la Révolution et il y recevait la pension que l'Etat faisait aux curés jureurs. cependant après le Concordat, il rétracta son serment et fut nommé curé du Ham. Il y mourut en 1814, à l'âge de 61 ans. ( Piel T V, XXXVI, 169, p. 319)

Le 24 novembre 1779, Charles Nicolas François LESAGE, marchand, demeurant à Montpinçon, constitue 150 livres de rente en faveur de son fils, Me Charles François LESAGE acolyte, afin qu'il puisse parvenir aux ordres sacrés. Cette rente est hypothéquée sur une pièce de terre appartenant au dit sieur constituant et nommée le Pré de la Morandière. Fait et passé à Montpinçon en la maison de Mr Lesage, par le ministère de Me Jean Baptiste MANSON, notaire, résidant à St Martin de Fresnay, en présence de me Philippe DESVAUX, curé du dit lieu de Montpinçon. (Piel T V, XXXVII, 37, p. 385)

Le 21 août 1785, la nomination à la cure de Ste Croix de Montpinçon appartenant à cause de son apanage à Mg Louis Stanislas Xavier, fils de France, frère du roy, duc d'Anjou, ..., nommé à la cure vacante par la renonciation qu'en a faite, Me Jacques Constant PECQUEULT curé de St Laurent des Grés, la personne de Me Jean Baptiste DROUET, prêtre du diocèse de Lisieux, originaire de St Pierre de Mailloc et vicaire de Boisney. Le 5 octobre le sieur DROUET prend possession de la cure de Montpinçon en présence de ...Louis Jacques BELOEIL, maître d'école, demeurant au dit lieu. Me Drouet put retarder jusqu'au 27 mars 1791 la question du serment constitutionnel mais enfin forcé de se prononcer, il répondit par un refus formel. Quinze jours après, je ne sais sous quelle influence, il prêta, le 10 avril, le serment qu'il avait refusé d'abord; puis il se rétracta le 21 mai. Il fut remplacé par J. B Duchesne, prêtre assermenté qui fut élu le 16 novembre 1792 seulement. Me DROUET qui avait beaucoup d'amis dans le pays, n'émigra pas et put rester caché. Il mourut pendant la révolution. (Piel T V, XL, 103, P;632)

## MANOIRS ET CHATEAUX

### LA COUR MARGUERIE

La "Cour Marguerie" tire son nom de la famille de MARGUERIE ou de MARGUERYE dont on trouve la trace sur les minutiers du tabellionage de Montpinçon dès la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle et qui s'intitule alors seigneur de Montpinçon. Peut-être s'agit-il de la même famille que celle qui fut jusqu'au rattachement de la Normandie au pouvoir royal, baron de Montpinçon. Quelques indices sembleraient le montrer: au milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle, Pierre de MONTPINCON a pour sceau une marguerite semblable à celle qui figure dans les armoiries de la famille de MARGUERIE.

La "Cour Marguerie" est le berceau de la future paroisse de Montpinçon. C'est là en effet qu'au milieu du XI<sup>ème</sup> siècle, Raoul de Montpinçon fait construire son château dont on peut encore voir la motte castrale et les fossés à proximité du manoir de La Roque, que les barons de Montpinçon tenteront, selon C. MANEUVRIER, d'installer un bourg castral, que sera édifié le moulin banal.

### FAMILLE DE MARGUERIE

1666 : Charles de MARGUERIE, sieur de Montpinçon, à Montpinçon porte d'azur à 3 marguerites d'argent, deux en chef, 1 en pointe. Recherches de Bernard de Marle en 1666.

09-08-1697: s'est présenté Robert de MARGUERIE lequel a mis opposition aux proclamations pour le futur mariage entre LE PICARD sieur du Parc et catherine de MARGUERIE pour causes qu'il prétend produire en temps et lieu. (R.P Montpinçon)

01-01-1701:Décès : Robert de MARGUERIE écuyer est décédé le premier jour de l'année et a été inhumé le 2<sup>ème</sup> par Maître Nicolas de MALHERBE prêtre, écuyer, curé de Notre Dame de Fresnay en l'église Ste Croix de Montpinçon. (R.P Montpinçon)

23-08-1704:Mariage : César de MARGUERIE, écuyer sieur du Bourg, et damoiselle Marie Françoise LE NORMAND, fille de Gabriel LE NORMAND, écuyer sieur du Buchet et noble dame Marie du POMMERET ses père et mère de la paroisse de St Ouen le houx.

11-12-1707:Baptême : Louis César Charles de MARGUERIE fils de César et de noble dame Marie Françoise LE NORMAND. (R.P Montpinçon)

29-09-1708:Mariage Pierre de MARGUERIE écuyer sieur des Vallées et damoiselle Marguerite BLIN, de la paroisse de Camembert. (R.P Montpinçon)

10-06-1709:Mariage : Françoise de MARGUERIE fille de Robert de MARGUERIE, écuyer sieur de Valembois et de noble dame Anne de MOREL et Omer de LA



César de MARGUERIE enterré  
à MONTPINCON en 1747



Marie Françoise LE NORMAND  
épouse de César de MARGUERIE,



François Charles Gabriel de MARGUERIE  
( 1720-1818), né à MONTPINCON  
enterré à Ste MARGUERITE DES LOGES



Anne Louise DE BOCQUILLON DU BOUCHOIR  
épouse de François Charles Gabriel  
de MARGUERIE

ROQUE fils de messire Georges de la ROQUE seigneur et patron du Theil et de la Vigne subdélégué choisi de nos seigneurs les maréchaux de France pour le département de Caen et de noble dame Elisabeth GIRARD. (R.P Montpinçon)

14-08-1714:Baptême : Jacques Auguste de MARGUERIE, fils de François écuyer sieur de Grandcour et de damoiselle Marguerite de GUERPEL. (R.P Montpinçon)

26-09-1716:Décès : Anne de MOREL veuve de feu Robert de MARGUERIE écuyer sieur de Valembois a été inhumée dans le choeur de l'église du côté de l'Evangile

28-06-1718:Baptême : François César de MARGUERIE fils de César et de noble dame Marie Françoise LE NORMAND. (R.P Montpinçon)

02-10-1720:Baptême : François Charles de MARGUERIE fils de César de MARGUERIE sieur de Sorteval et de noble dame Marie Françoise LE NORMAND. (R.P Montpinçon)

11-10-1720:Décès : Charles de MARGUERIE écuyer fils de feu Monsieur de Valembois a été inhumé. (R.P Montpinçon)

04-12-1721:Baptême : Charles François Gabriel de MARGUERIE fils de César et de noble dame Marie Françoise LE NORMAND. (R.P Montpinçon)

26-04-1723:Baptême : César Robert de MARGUERIE fils de César écuyer sieur de Sorteval et de Marie Françoise LE NORMAND. (R.P Montpinçon)

26-11-1724:Baptême : Renée Cécile de MARGUERIE fille de César de MARGUERIE écuyer sieur de Sorteval et noble dame Marie Françoise LE NORMAND. (R.P Montpinçon)

14-10-1738:Décès : a été inhumé dans le cimetière de cette église le corps de feu François de MARGUERIE écuyer âgé d'environ 55 ans. (R.P Montpinçon)

13-08-1739:Décès : a été inhumé dans le choeur de cette église le corps de feu Jacques de MARGUERIE prêtre, ancien curé de cette paroisse. (R.P Montpinçon)

06-07-1747:Décès : a été inhumé dans le cimetière le corps de César de MARGUERIE, écuyer, sieur de Sorteval, âgé d'environ 80 ans. (R.P Montpinçon)

11-08-1754:Baptême : Gabriel Laurent de MARGUERIE fils de Charles François Gabriel écuyer sieur de Sorteval garde du corps du roy compagnie du Luxembourg et de noble dame Louise Gabrielle de BOCQUILLON de BOUCHOIR. (R.P Montpinçon)

29-11-1754:Baptême : François de MARGUERIE, fils de François écuyer sieur de Grandcour et de noble dame Charlotte Angélique de GAUTIER. (R.P Montpinçon)

22-04-1755:Mariage : François de MARGUERIE, écuyer, sieur de Grandcour, fils de feu François de MARGUERIE et de feu noble dame Marguerite de GUERPEL de la paroisse de la Gravelle d'une part et damoiselle Marie Anne

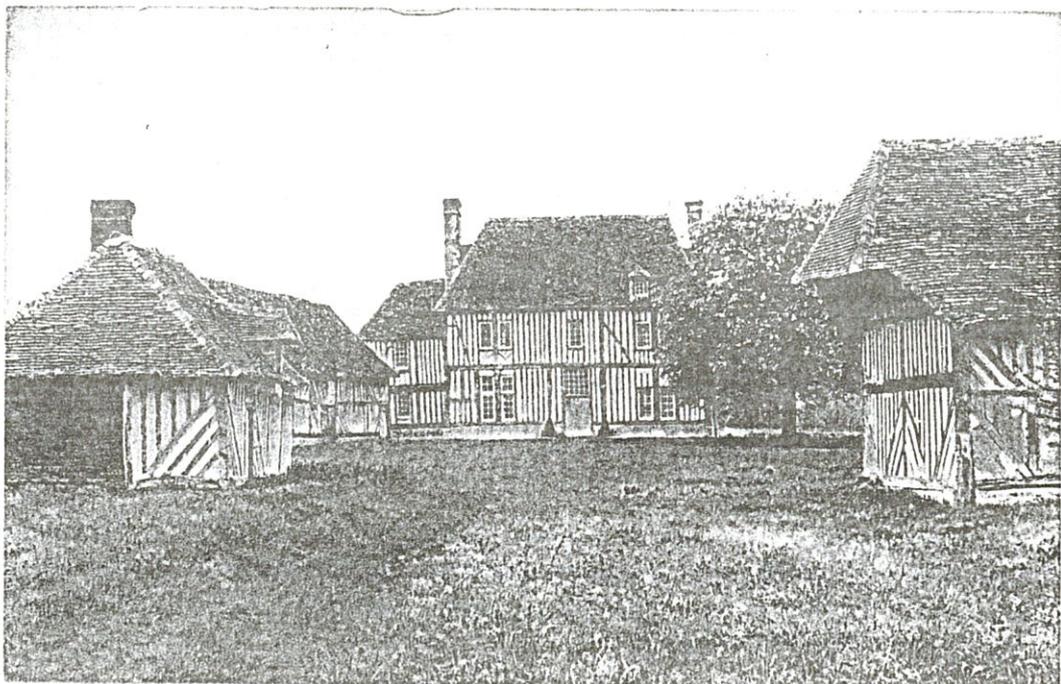
de MANNOURY fille de feu Pierre de MANNOURY écuyer sieur de Valingou et noble dame Anne LE PREVOST, de cette paroisse. (R.P Heurtevent)

Gabriel Laurent de MARGUERIE, né le 11-08-1754, après avoir habité le manoir de La Gravelle de 1805 à 1809 devint maire de Ste Marguerite des Loges du 28 octobre 1809 au 7 avril 1816. Il alla ensuite à Bernay pour y remplir les fonctions de juge au tribunal Civil de première instance. En 1829, il revint aux Loges qu'il quitta définitivement en juin 1837 pour finir ses jours, avec son fils César, au début de l'année 1840, au château fort de Creully. Il était le père de Frédéric François de Marguerye, né à Ste Marguerite des Loges le 8 mars 1802, évêque de St Flour (1837-1851) et d'Autun, Châlon et Mâcon (1851-1872), décédé à Paris le 18 octobre 1872. ( Abbé Boissière J., Le Mesnil Germain au XVIIIème siècle).

Les photographies nous ont été aimablement confiées par M. et Mme François Régis de MAREGUERYE.

### LE MANOIR DE LA ROQUE

Le manoir de La Roque, une des constructions les plus intéressantes de la région, a fait l'objet de plusieurs articles, en particulier ceux de Philippe DETERVILLE. Citons simplement quelques notes de Michel COTTIN: "La partie basse porte tous les signes de construction du XVIème siècle et quoique bûchées, l'on reconnaît à chaque extrémité, les sculptures qui ornaient les poteaux avec les colonnettes et l'accolade sur la traverse d'imposte. Le premier étage qui forme un léger encorbellement sur le rez de chaussée a été à de nombreuses reprises modifié mais la sablière d'encorbellement a conservé une partie de ses sculptures. A l'intérieur, quatre cheminées monumentales en pierre permettent de supposer que les grandes modifications que l'on remarque sur les colombages de façade furent exécutées au XVIIème siècle à l'occasion d'un remaniement complet de la maison".



## LE MANOIR DE MARESCOT

Philippe DETERVILLE, dans "Grands et petits manoirs du Pays d'Auge, Edition Corlet" en donne la description suivante: "Le corps du logis dresse ses pans de bois sur un soubassement de grès. L'étage forme un léger encorbellement sur la façade. Entre les sommiers, les entretoises soulignant les sablières sont discrètement moulurées et crénelées dans leurs parties supérieures. La même disposition se remarque au niveau de la sablière haute, un peu cachée par le versant du toit. La tête des sommiers a été timidement sculptée. Des écharpes, groupées tantôt par trois, tantôt par quatre, montent qu'au XVIIIème siècle, la demeure dut subir quelques modifications. Le toit de tuiles plates porte deux jolies lucarnes surmontées chacune d'un épi de terre cuite. A l'extrémité du faitage, deux épis plus importants et dans un état parfait, coiffent la demeure tandis que sur la droite se hisse une belle souche de cheminée en échiquier de pierres et de briques. Sur la partie arrière de la demeure, une tourelle d'escalier en colombages, essentée d'ardoises, donne au manoir un relief fort esthétique."

## FAMILLE DE MARESCOT

07-04-1697: Baptême: François Charles René de MARESCOT fils de François et de Marie PIEDOUX. (R.P Montpinçon)

26-02-1698: Baptême: Marie Françoise Gratiane de MARESCOT fille de François de MARESCOT écuyer, sieur du lieu et noble dame Marie PIEDOUX. (R.P Montpinçon)

..-08-1700: Baptême: Philippe de MARESCOT fils de François et de Marie PIEDOUX. (R.P Montpinçon)

26-02-1699: Baptême: François René de MARESCOT fils de François et de Marie PIEDOUX. (R.P Montpinçon)

21-09-1704: Baptême: Françoise Marguerite de MARESCOT fille de François et de Marie PIEDOUX. (R.P Montpinçon)

03-02-1705: Mariage: Catherine de MARESCOT fille de Claude de MARESCOT et de noble dame Elisabeth POLIN, ses père et mère de la paroisse de Montpinçon et Messire Thomas de MOREL. (R.P Montpinçon)

14-06-1706: Décès : Damoiselle ...de MARESCOT morte chez Monsieur de MARESCOT a été inhumée à Vimoutiers de notre consentement et ainsi que la dite demoiselle l'avait souhaité. (R.P Montpinçon)

21-09-1707: Baptême: Françoise Marguerite de MARESCOT fille de François de MARESCOT et de noble dame Marie PIEDOUX. (R.P Montpinçon)

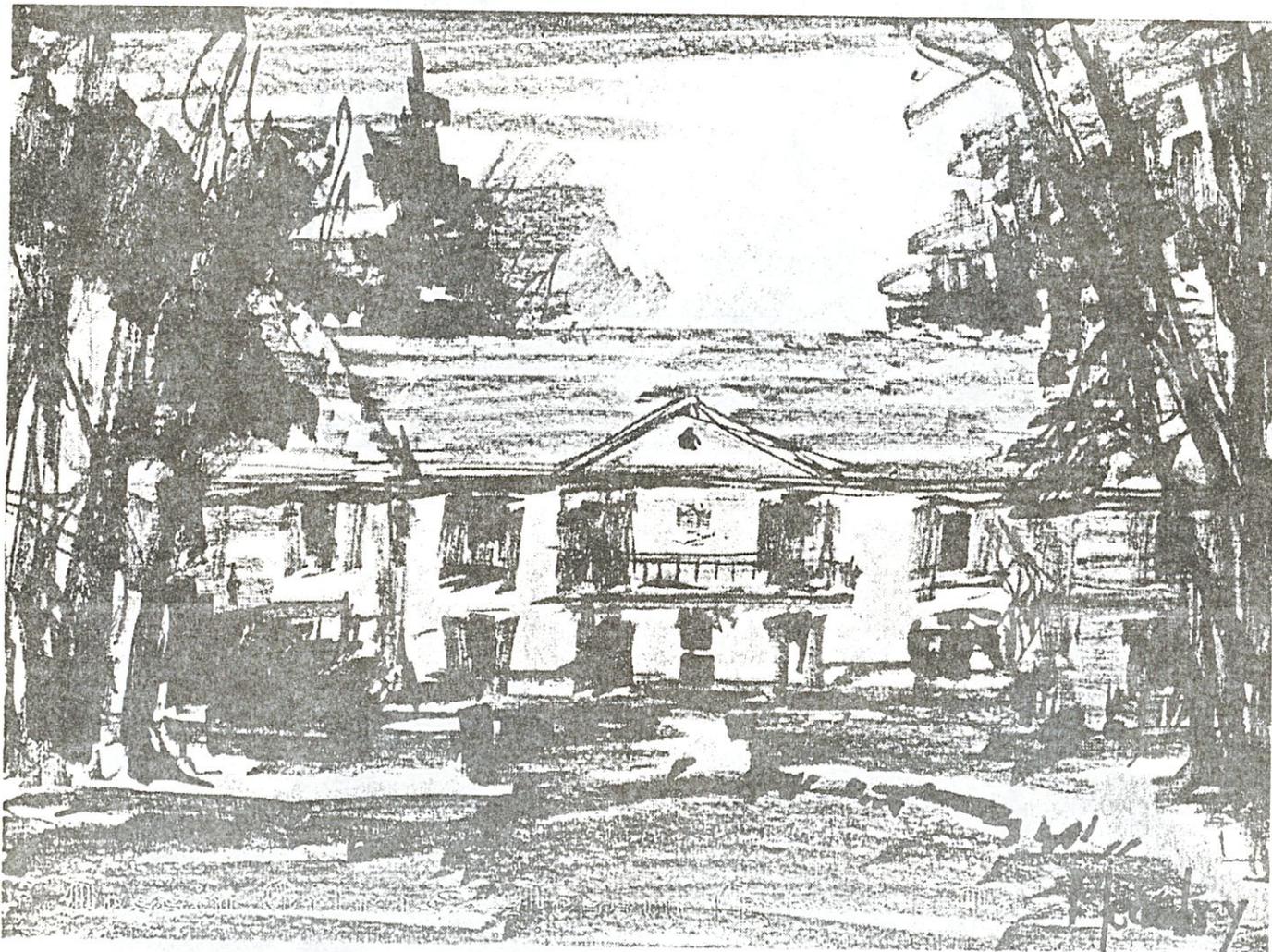
14-09-1709: Mariage: Marie Bonne Catherine de MARESCOT fille de Philippe de MARESCOT, écuyer sieur de Montmirel et de Catherine de VALLONGNE et François Charles LERMITE fils de Charles LERMITE seigneur et patron de Lieury et de Françoise Cécile LE NORMAND. (R.P Montpinçon)

28-11-1722: Mariage: Marie Françoise Gratiane de MARESCOT, fille de François et de Marie PIEDOUX et Messire Jacques de BERENGER, chevalier, seigneur baron de Grandmesnil, Norrey, les Moutiers et autres terres et seigneuries. (R.P Montpinçon)

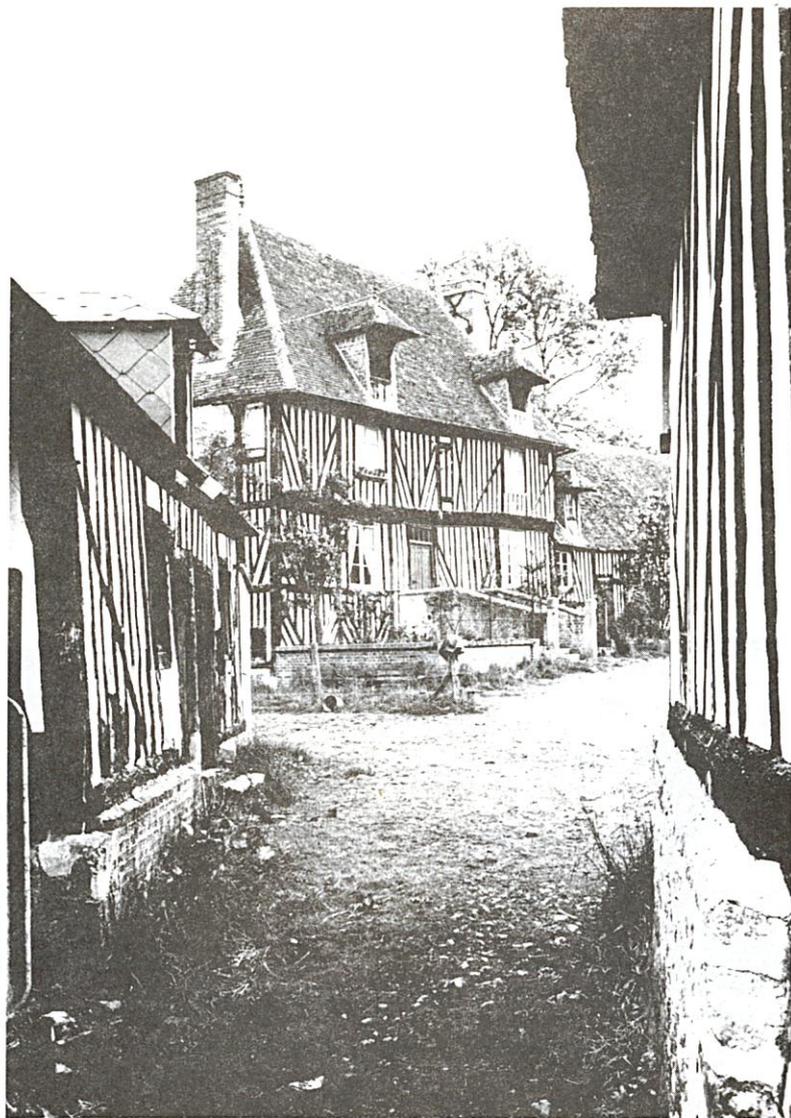
18-10-1754: Décès : a été inhumé dans l'église le corps de feu François de MARESCOT, écuyer, sieur de Montmirel. (R.P Montpinçon)

## LE CHATEAU DE MEAUTRY

Le château de Meautry, actuelle demeure du peintre bien connu, MEAUTRY, a été construit, vers 1750, par Pierre Richard de BONNET époux de Louise Aimée de MALHERBE. Il s'agit d'une vaste demeure, construite en briques, édifiée sur un éperon naturel d'où l'on découvre un magnifique panorama. Pour de plus amples renseignements sur la famille BONNET et les différents propriétaires de ce manoir, nous renvoyons nos lecteurs à la série d'articles écrits par H. PELLERIN dans la revue "Le Pays d'Auge" du mois d'août 1965 au mois de janvier 1966.



*Manoir de Meautry par... Meautry*



LE MARESCOT

MONTPINCON

1970



LE MARESCOT VERS 1920

## FAMILLE de PHILIPPE

Robert PHILIPPE, sieur des Acres, à Montpinçon, Yves Philippe sieur de Beaumont à Tortisambert, issus de Louis Philippe, anobli en 1597. Henri IV leur donna ces armes pour une généreuse action: savoir d'argent à une tour et deux demi-tour crénelées de gueule en chef, murées de sable et en pointe une tête de lion accrochée de gueule et pour devise: pro amicis et patris praesidium et pro inimicis leo ira succensus. (recherche de la noblesse, généralité d'Alençon, bernard de Marle, 1666)

Le lieu dit "Les Acres" est actuellement le siège d'une exploitation agricole située à la sortie du Billot sur le bord d'un chemin communal qui conduit à la route de Trun.

20-02-1588: Par devant Simon MAINE et Bertrand de Fresnay tabellions au siège de Montpinçon, Jehan LE ROSSIGNOL de la paroisse de Tortisambert reconnaît avoir vendu à vénérable personne Me Jehan PHILIPPE, prêtre curé de Montpinçon, une pièce de terre, moyennant la somme de 22 écus sol. Témoins Pierre VARIN de Tortisambert et Jehan COUTURE de Ste Marguerite de Viette. (Parchemin Société Historique de Lisieux)

04-04-1701: Mariage: Madeleine PHILIPPE, fille de Robert de PHILIPPE sieur des Acres et de noble dame Françoise de MANNOURY et Thomas Augustin de PIERREFITTE, écuyer, fils de Jean Baptiste de PIERREFITTE et de noble dame Françoise de LEDAIN, de la paroisse de Pierrefitte. (R.P Montpinçon)

17-02-1712: Décès: Jacques PHILIPPE écuyer, sieur de Beaumont est mort le 17 et inhumé le 20 dans le chœur du côté de l'épître. (R.P Montpinçon)

18-09-1719: Baptême: Marie renée Charlotte PHILIPPE fille de Auguste Philippe, écuyer, sieur de Beaumont. (R.P Montpinçon)

24-10-1720: Baptême: François Thimotée de PHILIPPE fils de Guillaume Auguste de PHILIPPE, écuyer, sieur de Beaumont, et de noble dame Marie MADELINE. (R.P Montpinçon)

24-07-1723: Baptême: Marie Anne Jacqueline de PHILIPPE fille de Isaac de PHILIPPE, écuyer, sieur de la Chesnée et de noble dame Anne GAUTIER. (R.P Montpinçon)

08-03-1725: Baptême: Marie Madelaine de PHILIPPE fille de Isaac de PHILIPPE écuyer, sieur de la Chesnée, et de Anne GAUTIER. Décédée le 22 août 1742. (R.P Montpinçon)

20-07-1726: Baptême: Anne Elisabeth PHILIPPE fille d'Isaac et de noble dame Marie GAUTIER. (R.P Montpinçon)

15-02-1740: Décès : a été inhumé dans l'église de cette paroisse le corps de feu Isaac PHILIPPE, écuyer, sieur de la Chesnée, âgé d'environ 45 ans, par Monsieur l'abbé de FRESNAY de la ROULLIERE assisté de la charité de Livarot. (R.P Montpinçon)

16-10-1742:Mariage: Marie Anne PHILIPPE de la Chesnée Beaumont, fille de feu Isaac PHILIPPE sieur de la Chesnée Beaumont et de noble dame Anne GAUTIER ses père et mère de cette paroisse et Messire Pierre de CORDAY, chevalier, seigneur de Glatigny et de St Gervais des Sablons fils de Messire Pierre de CORDAY et de noble dame Marie du MERLE ses père et mère de la paroisse de St Gervais des Sablons. (R.P Montpinçon)

### FAMILLE LE PREVOST

Nous empruntons pour l'étude de cette famille quelques éléments de l'article fort documenté de Bérénice LE PREVOST de la MOISSONNIERE publié par la revue "Au Pays d'Argenteilles, janvier-mars 1985" dans lequel nous avons seulement relevé les renseignements concernant les LE PREVOST vivant à Montpinçon.

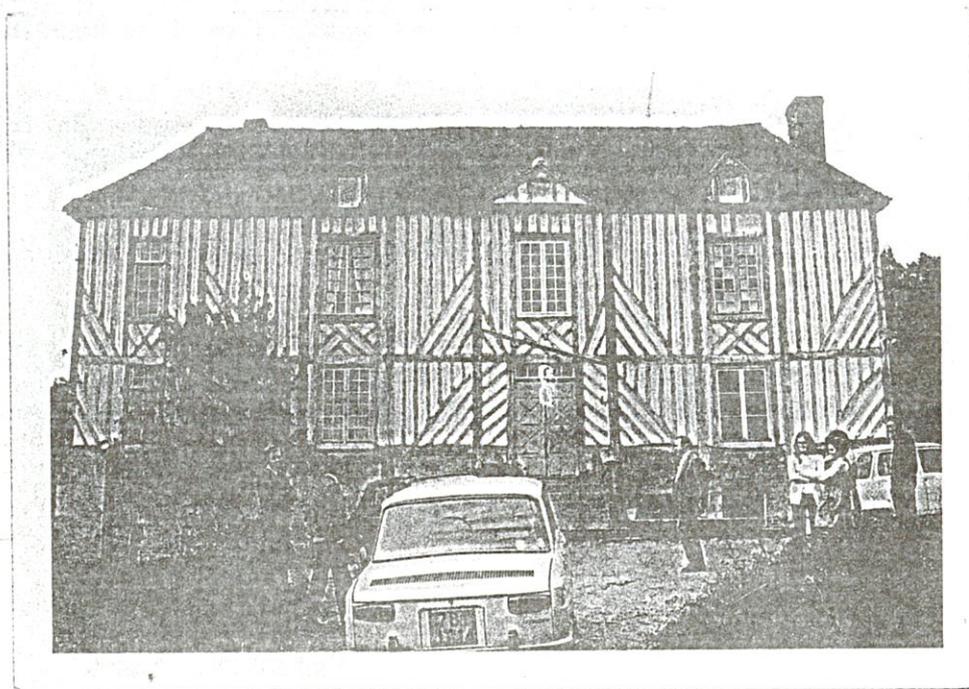
"Le plus ancien ancêtre que nous ayons pu retrouver est sans doute ce Pierre LE PREVOT, demeurant à Trun, écuyer, à qui l'abbesse d'Almenèches bailla le moulin de la porte près de Trun en 1398 contre une rente annuelle et perpétuelle de huit livres tournois.

Clément François Le prevost dit "le chevalier Le Prévost" est à l'origine de la branche cadette. Il fut baptisé à St Lambert sur Dives le 8 mars 1747. Il épousa par contrat du 7 novembre 1788 Marie Anne de MALHERBE d'Amanville, fille de Louis Charles Dominique de MALHERBE de la paroisse du Tilleul. Il était propriétaire à Montpinçon où il mourut le 21 vendémiaire de l'an XII; son épouse mourut à Montpinçon à l'âge de 59 ans le 2 juin 1824. Un fils naquit de cette union au Tilleul, le 19 septembre 1789: François Louis LE PREVOST, écuyer, sieur de la Moissonnière qui épousa, à Lisieux, le 8 septembre 1813, Esther Antoinette FOUBERT DESPAILLERES de LAIZE. Ils étaient propriétaires à Montpinçon dont il fut maire."

Isaac Le Prévost sieur du Bordage à Montpinçon porte d'azur au lion rampant tenant dans la patte dextre une hache d'argent. (Recherche de de Marle en 1666).

12-07-1708:Mariage: Suzanne Judith Le prevost, fille d'Isaac et de Suzanne DU MARLE et François Auguste DELIEE, fils de messire Gabriel DELIEE seigneur de Belleau et de la Boissière et de dame Geneviève DROULLIN de Notre Dame de Courson.

La commune de Montpinçon possède d'autres constructions intéressantes: la belle ferme de "Mares" à proximité du manoir du Marescot, la ferme du Montmirel, le manoir de Belleau, peut-être construit au début du XVIIIème siècle par la famille DELIEE de BELLEAU, ...



Le Belleau  
Vers 1970

## COMMERCE ARTISANAT ET INDUSTRIE

### LA VERRERIE DE MONTPINÇON

Au début du XVIIème siècle, Olivier de BROSSARD, sieur de Ronval, installe une verrerie dans la forêt de Montpinçon. Les de BROSSARD poursuivront leur industrie à Tortisambert puis à Heurtevent jusqu'à la fin du XVIIIème siècle

11-10-1663:Devant les tabellions de Montpinçon, les dits frères du Mesnil et de la Mansonnière s'obligent de s'acquitter envers Monseigneur de Vendôme de la somme de six mille livres pour cause de l'adjudication de la forêt de Montpinçon. (minutier 1663)

18-10-1663:Se sont obligés les dits sieurs du Mesnil et de la Mansonnière payer la somme de 600 livres à Daniel BROSSARD, pour cause de son travail.

Item à Jean de la HOUSSAYE, écuyer, sieur du lieu, la somme de 500 livres pour cause de son travail.

Aussy au sieur Gilles de BROSSARD, écuyer, sieur du lieu, pour son travail, la somme de 470 livres.

A Salomon de BROSSARD écuyer sieur de Bois-Mallet la somme de 290 livres à cause de son travail. (Minutier montpinçon)

18-12-1666:A Montpinçon, avant midi, devant les tabellions royaux de Montpinçon, fut présent honeste homme Gilles LE MERCIER, demeurant en la paroisse de St Pierre de Dreux à présent au dit lieu de Montpinçon, lequel gage à Olivier de BROSSARD, écuyer sieur de Ronval, demeurant en la dite paroisse de Montpinçon, savoir la somme de 50 livres à cause de la vente et livraison de marchandise de verre dont le dit Le Mercier a dit être content. (Minutier 1665)

23-12-1673:Se sont présentés Olivier de BROSSARD écuyer, sieur de Ronval, et Nicolas de BROSSARD écuyer sieur du Mesnil, père et fils, de la paroisse de Montpinçon, lesquels reconnaissent être associés en toutes pertes et profits, fonction et vacation de la verrerie de Montpinçon, appartenant au dit sieur de Ronval, assise en la paroisse de Montpinçon, fourniront et contribueront à tous les frais et dépenses qui leur conviendront pour faire valoir la dite verrerie, promettant de tenir l'un l'autre bon compte sur leur registre, commençant leur association du 15ème jour d'octobre dernier jusqu'à ce que leur amas et provision de la dite verrerie soient finis. (Minutier Montpinçon 1665)

### LA BRIQUETERIE DE MONTPINÇON

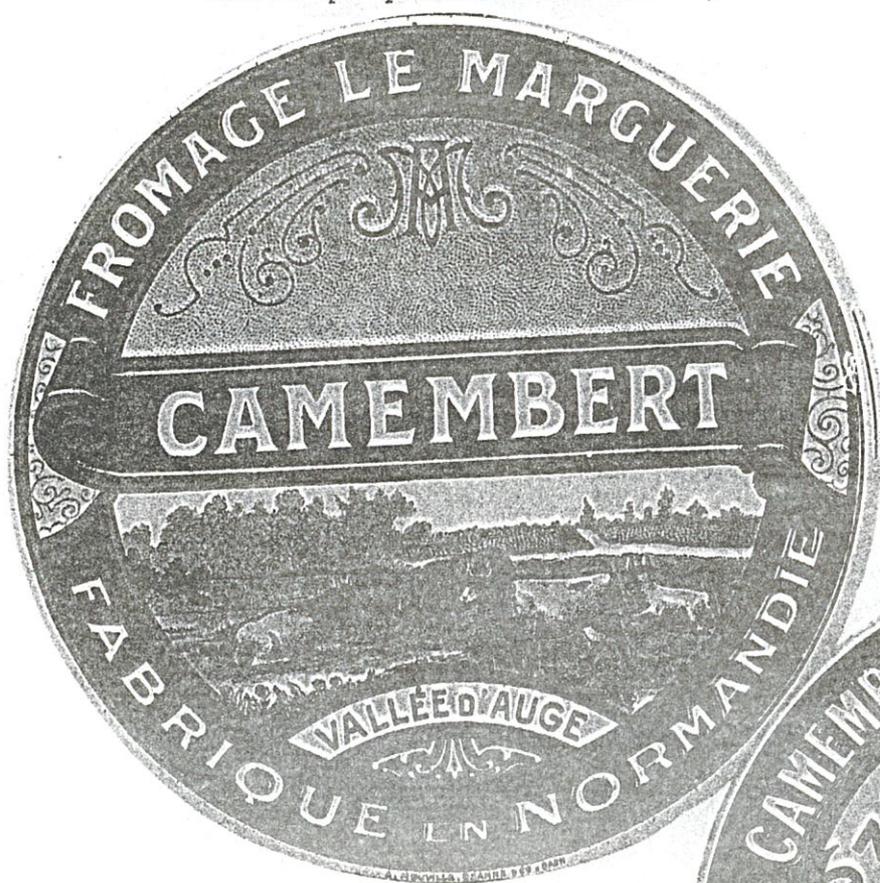
Quand on quitte le Billot en direction de Livarot, peu avant Beauvoir, sur le côté gauche de la route, dans la forêt, on peut encore remarquer la présence d'anciens fours à briques. En 1837, la briqueterie appartenait à M. Gabriel LALOUEL, domicilié à Tortisambert. En 1865 M. LENTEIGNE de LOGIVIERE en fait l'acquisition et la transmettra au comte Henri de BEAUNAY son gendre. Ce dernier ayant été tué à la guerre 1914-

1918, la briqueterie est vendue à M. Alfred MARIE qui en sera le dernier propriétaire. La production des briques de Montpinçon cessera peu de temps avant la deuxième guerre mondiale.

### LA FROMAGERIE ALFRED MARIE

Installée à la "Cour Marguerite", cette fabrique de camemberts connut une grande notoriété. Alfred MARIE, Maire de Montpinçon, fabriquait des camemberts, vendus essentiellement aux halles de Paris, qui avaient une excellente réputation. Cette fromagerie, reprise par M. RIGAUD et PECKA, produisit des camemberts jusqu'aux alentours de 1970.

L'artisan installé au Billot sera évoqué dans l'article sur Le Billot qui paraîtra dans notre prochain bulletin.



## NOTES

- (1) FOURNIER D. "Introduction à la toponymie de L'Oudon", HTP n° 1
- (2) MANEUVRIER C., Peuplement et occupation du sol en sud Pays d'Auge, Mémoire de maîtrise, Université de Caen, 1987-1988
- (3) Voir "Articles parus dans HTP"
- (4) COUANON L., "Les Grandmesnil en Italie méridionale", HTP n° 4
- (5) BREARD C., "Cartulaire de St Ymer en Auge et de Biriquebec, Rouen 1925".
- (6) MANEUVRIER C., ibidem
- (7) ibid.
- (8) Minutier de Montpinçon 1673, notariat St Martin de Fresnay
- (9) CAUMONT de A., Statistique monumentale du Calvados

## ARTICLES PUBLIES DANS HTP

- MANEUVRIER J., La baronnie de Montpinçon, HTP n° 1  
MANEUVRIER J., Les barons de Montpinçon, HTP n° 14  
MANEUVRIER C., Origine de la commune de Montpinçon, HTP n° 23  
MANEUVRIER J., Assassinat d'un milicien à Montpinçon en 1763, HTP n° 2  
AUSSANT, G., Souvenirs de l'école de Montpinçon  
MANEUVRIER J., L'école de Montpinçon, HTP n° 17  
HUGOT M.T., La seconde guerre mondiale à Montpinçon, HTP n° 6  
LECHEVALIER C., La forêt de Montpinçon, n° 3